

MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION ET DE LA COOPÉRATION EXTERNE (MPCE)

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ARTIBONITE

**ÉLÉMENTS DE PROBLÉMATIQUE
DÉPARTEMENTALE DE L'ARTIBONITE**

(Version de Consultation)

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Centre des Nations Unies pour les Établissements Humains (CNUEH-Habitat)

Projet d'Appui en Aménagement du Territoire (HAI-94-016)

Mai 1997

AVANT - PROPOS

I.- LE CONTEXTE ET L'INTENTION

En Haïti, on parle depuis longtemps de développement. Toutefois, l'implantation des bases nécessaires et la conception de programmes cohérents qui répondent à la réalité du pays ou d'une zone donnée en particulier, n'ont jamais fait l'objet de planification intégrant tous les secteurs et acteurs de la société, pourtant partenaires du développement. De fait, les pouvoirs publics ont déjà tenté d'établir un cadre devant assurer un développement harmonieux plus ou moins équilibré à long terme. Ces tentatives, qui ne considéraient que quelques réalités sociales, économiques et politiques du pays, ne se sont généralement soldées que par le renforcement temporaire de quelques acteurs privilégiés.

Par ailleurs, le redressement socio-économique du pays doit s'appuyer sur la protection et la mise en valeur du territoire et des ressources disponibles. A court terme, des problématiques départementales, dont celle de l'Artibonite, doivent être élaborées. A moyen terme, ces problématiques devront évoluer vers des schémas d'aménagement et des plans stratégiques de développement. Des schémas d'aménagement communaux, urbains et ruraux, devront également être élaborés pour chacune des 133 communes haïtiennes.

Pour atteindre cet objectif, en août 1995, le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE), au nom du Gouvernement de la République d'Haïti, mettait en place avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) un accord pour la réalisation d'un projet d'Appui Institutionnel en Aménagement du Territoire. L'objectif de la démarche souhaitée par le MPCE était, et est toujours, de poursuivre une réflexion avec tous les partenaires du milieu sur les principaux problèmes et blocages du développement, et sur l'identification des principaux atouts du territoire à protéger et à mettre en valeur dans chaque département pour favoriser leur redressement social et économique. L'objectif est donc également d'assurer la prise en compte des aspirations des intervenants du milieu dans la prise de décision.

Le présent document de consultation a été réalisé sur la base de consultations effectuées

dans les communes auprès des intervenants du milieu et au niveau du département auprès des secteurs déconcentrés de l'État. Sa réalisation s'inscrit donc dans le contexte institutionnel et administratif haïtien, d'une part, quant au partage des compétences entre les différents niveaux d'administration publique prescrit par la Constitution Haïtienne et, d'autre part, quant aux orientations politiques du Gouvernement en matière de déconcentration de l'appareil de l'Etat et de décentralisation vers les Collectivités Territoriales.

Ce document est maintenant soumis à l'appréciation des intervenants de l'Artibonite. Il permettra d'initier une deuxième étape de consultation avec tous les partenaires du développement du département et qui nous conduira ultérieurement à l'identification d'orientations et de stratégies de développement et d'aménagement du territoire sur lesquels il nous faut regrouper nos efforts.

Il fut réalisé parallèlement à l'élaboration d'un premier programme d'interventions et d'investissements pour l'Artibonite qui tient compte de cette problématique et qui permettra au Gouvernement de tenir compte dès cette année des aspirations de la population dans les projets à réaliser sur le terrain.

II.- LA DÉMARCHE

Afin d'élaborer puis de mettre en oeuvre la problématique d'aménagement et de développement du département de l'Artibonite, les étapes suivantes ont été franchies:

- 1) Sensibilisation et motivation de la population dans les quinze (15) chefs-lieux de commune.
- 2) Organisation et réalisation des tables thématiques (travaux en ateliers).
- 3) Formation des Comités Consultatifs Communaux (CCC).
- 4) Rencontre feedback par arrondissements.
- 5) Création d'un Secrétariat Technique d'Aménagement (SETA).

L'objectif est un exercice de planification concertée de façon à ce que les intervenants du milieu puissent retrouver leur vision du développement à l'intérieur de leurs localités respectives.

Motivation et Sensibilisation

Cette étape était considérée comme la plus importante. Elle consistait en:

- Des rencontres avec les responsables des services publics:
Directeurs Départementaux et Responsables des organismes autonomes;
- Des rencontres avec les élus locaux: CASEC'S, Députés, Sénateurs, Maires;
- Des rencontres avec les organisations: ONG, organisations de base, organisations de femmes, socio-professionnelles, etc;
- Visites aux bureaux publics.

Dans certains des cas précités, ces rencontres ont été nombreuses.

Organisation et réalisation des tables sectorielles et thématiques

Après l'étape de sensibilisation et de motivation, des réunions de travail ont été organisées dans chacune des 15 communes du département. Des activités en atelier ont été effectuées pendant deux jours de travail. Plusieurs thèmes ont été couverts:

- 1) Transport - Agriculture - Environnement
- 2) Éducation - Santé - Assainissement
- 3) Énergie - Eau potable et Habitat
- 4) Mines et Carrières - Commerce et Industrie
- 5) Tourisme - Culture - Sport et Loisirs

Ces ateliers de travail ont été conçus en regroupant les équipes de travail par section communale. Une équipe distincte représentait la ville. À la fin de la journée, un représentant de chaque équipe a présenté le résultat des travaux et les priorités dégagées. Ensuite, un temps raisonnable a été réservé pour corriger et/ou compléter les informations de toutes les présentations par tous les membres présents.

Formation des Comités Consultatifs Communaux (CCC)

Après l'organisation des tables sectorielles, une rencontre a été organisée dans chacune des quinze (15) communes pour monter les CCC. Ils se composent environ de 15 à 20 membres, venant de différentes entités qui interviennent dans une activité de développement de la commune. Le choix des participants aux CCC a été réalisé par voix de vote en assemblée, sauf pour les Présidents de CASEC's et 2 membres des Cartels des Mairies qualifiés d'office.

Rencontre de feedback

Un quatrième retour a été effectué au niveau des arrondissements, à raison d'une rencontre par arrondissement pour un total de cinq (5) rencontres. Le but était de discuter avec les CCC afin de dégager des stratégies au niveau des choix des projets prioritaires

dans une perspective intercommunale.

Plénières régionales

Tenant compte de la réalité géographique de ce département, deux plénières régionales ont par la suite été organisées. En effet, le département est subdivisé en deux régions: Haut-Artibonite et Bas-Artibonite. Compte tenu de l'importance des villes de Saint-Marc et de Gonaïves, les dites plénières y ont été organisées. L'objectif était de porter le débat autour des résultats obtenus à un plus haut niveau. Les invités étaient: les Parlementaires de l'Artibonite, le Délégué, les Vice-Délégués, les CASEC's, les Mairies, les représentants des services déconcentrés de l'État, les CCC, les représentants des organisations de base et quelques notables de la région.

Création du SETA

Le Secrétariat Technique d'Aménagement (SETA), formé en mai 1997, se compose de la Direction Départementale des ministères sectoriels et organismes autonomes. Il est coordonné par celle du MPCE. Son rôle consiste à:

- . Servir de cadre technique à la participation des intervenants en matière d'aménagement du territoire;
- . Élaborer les orientations ministérielles d'aménagement et de développement régional;
- . Informer et consulter les publics cibles;
- . Harmoniser les stratégies et orientations d'aménagement régional;
- . Intégrer les résultats.

Plusieurs réunions du SETA ont été déjà tenues.

1.- INTRODUCTION

Depuis plusieurs décennies, on a assisté à une centralisation exagérée des principales activités et infrastructures socio-économiques du pays à la capitale. Cette situation, qui résulte de contextes socio-politiques antérieurs bien déterminés, n'a pas manqué d'engendrer des conséquences néfastes sur l'équilibre socio-économique d'Haïti et sur le développement des régions du pays qui, graduellement, ont perdu de leur vitalité.

De fait, cette mauvaise répartition a conduit les populations des zones défavorisées à migrer massivement vers Port-au-Prince et, à un degré moindre, vers les principaux centres urbains bénéficiant d'un minimum d'infrastructures; avec toutes les conséquences que cela entraîne: bidonvilisation, détérioration de l'environnement physique, paupérisation de l'arrière pays, tensions sociales aux alentours des grandes villes, etc. La nécessité de freiner la progression de cette situation par une politique qui vise une meilleure répartition des activités et des investissements, et des infrastructures et équipements, sur l'ensemble du territoire en fonction des potentialités des différentes régions, est évidente.

L'aménagement du territoire est un cadre de réflexion et d'actions pouvant conduire à cette redéfinition des stratégies de développement. Cet exercice constitue un apport aux démarches devant aboutir à l'atténuation de ces criantes disparités entre les différents points du territoire national.

Au niveau du département de l'Artibonite, les consultations effectuées auprès des différentes couches de la population et une concertation départementale ont permis de collecter des informations pouvant aider à mieux poser la problématique départementale de développement et d'aménagement du territoire. Ce document de consultation, qui reflète une image de la réalité socio-économique et politico-administrative du département, est largement inspiré de ces consultations et concertations. Il devrait offrir à tous les partenaires du développement un premier cadre de réflexion, de concertation et de justification dans le choix d'implantation de nouveaux programmes et projets. Il s'agit également d'un inventaire encore fragmentaire des ressources et potentialités de cette partie du pays qu'il faudra faire évoluer ultérieurement jusqu'à l'élaboration d'un Schéma

Département de Développement et d'Aménagement du Territoire. En attendant, cette problématique constitue une première référence pour le choix des priorités d'interventions à favoriser et pour une concordance d'actions au niveau local et départemental.

La présentation de l'étude est articulée autour de trois grands points:

- 1) Le cadre général du département qui présente l'aspect géographique, physique, économique et institutionnel du département;
- 2) Le cadre sectoriel qui retrace la situation actuelle des différents secteurs avec leurs contraintes, potentialités et perspectives;
- 3) Le concept de développement et d'aménagement.

2.- CADRE GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT

Le présent chapitre présente le cadre physique et les divisions administratives du département, les données de population et les principales institutions qu'on y retrouve.

2.1 LE CADRE PHYSIQUE

Le département de l'Artibonite est l'un des neuf départements formant la République d'Haïti. Sa superficie est d'environ 4984 km², soit 17.9% du pays. C'est le plus grand département du pays. Sa population actuelle est estimée à 1 080 000 habitants. Le département partage des limites avec quatre autres départements: les départements du Nord, du Nord-Ouest, du Centre et de l'Ouest.

De façon générale, l'analyse topographique du département fait ressortir un ensemble formé de plaines prolongées dans l'axe sud-est par la vallée de l'Artibonite. Cet ensemble est encadré de zones montagneuses au nord et au sud: au nord, le versant sud du massif de Terre Neuve, une partie des massifs du Nord, l'ensemble montagneux des Cahos et des Montagnes Noires ; au sud, le versant nord de la Chaîne des Matheux. A l'ouest, le département s'étire sur la côte sur 145 km de long, soit 9.7% du littoral du territoire.

Du point de vue géologique, le département occupe une position intermédiaire entre un ensemble septentrional de type arc insulaire représenté par le massif du Nord et un ensemble méridional de type bassin océanique particulièrement développé dans la presqu'île du sud d'Haïti.

Le département se caractérise par une augmentation progressive des précipitations d'ouest en est. De façon générale, les versants des Montagnes Noires exposés au vent sont les plus pluvieux. Inversement, les versants sous le vent des Montagnes Noires, des massifs du Nord et de la Chaîne des Matheux et les zones déprimées correspondantes représentent les zones les plus sèches. De 600 mm sur la côte,

les précipitations atteignent 1900 mm à Mirebalais dans le département du Centre. La moyenne annuelle est de 1600 mm. Ces précipitations représentent un volume moyen annuel de 1100 millions de m³.

Le réseau hydrographique principal du département inclut en grande partie les bassins versants des principales rivières telles que: la Quinte, l'Estère et l'Artibonite. Il est complété par des cours d'eau des bassins des Trois Rivières, d'Anse Rouge et de celui des Matheux. Le système aquifère de la plaine de l'Artibonite s'étend sur environ 450 km². Il comprend les basses plaines de l'Artibonite et de l'Estère. Le département dispose donc de ressources hydriques importantes. Le potentiel d'utilisation de ces ressources en eau est toutefois inégalement réparti sur le territoire.

À l'échelle du département, la distribution en eau se présente ainsi :

- Les systèmes aquifères peu productifs des schistes ardoisiers, qu'on retrouve dans les communes de l'Estère, de Desdunes et de Dessalines, des formations argileuses d'Anse Rouge, des Gonaïves et de La Chapelle.
- Les systèmes aquifères discontinus (fracturés) peu productifs, des calcaires de l'Oligo-Miocène, que l'on retrouve essentiellement dans les massifs montagneux des communes de Gros Morne, d'Ennery, de Saint Marc, de Verettes et de La Chapelle ; et
- Les systèmes aquifères continus et productifs que constituent les formations alluviales de la plaine et de la vallée de l'Artibonite dans les communes de Desdunes, de Grande Saline et de Dessalines ; et les anciennes terrasses alluviales de l'Artibonite des communes de Marmelade, de Terre Neuve, d'Anse Rouge, de Saint Michel de l'Attalaye et des Gonaïves.

Le département peut être divisé en quatre zones, du nord au sud: le massif de Terre Neuve; le bassin de la Quinte; les bassins de l'Estère et de l'Artibonite et la région de Saint Marc.

2.1.1 Le massif de Terre Neuve

La première zone, située au nord du département, est limitée au sud par la plaine des Gonaïves et la chaîne des Cahos. Elle est constituée de deux sous zones localisées de part et d'autre du massif de Terre Neuve :

- Les plaines de l'Arbre et de Colombier et tout le versant ouest du massif de Terre Neuve jusqu'au littoral.
- Le fossé de Gros Morne, partie sud du bassin versant des Trois Rivières, est traversé par la rivière «les Trois Rivières». Il est constitué du versant est du massif de Terre Neuve, du fossé et d'une partie des massifs du Nord.

Le massif de Terre Neuve à lithologie volcanique, présente des modelés typiques, vallée en V étroites et profondes, avec un drainage superficiel dense. Le massif est essentiellement composé de roches sédimentaires éocènes représentées par des calcaires massifs blancs dans la région des Gonaïves, de roches effusives et complexes volcano-sédimentaires et de laves calco-alkalines andésitiques associées à des minéralisations cuprifères. Ces andésites sont recoupés par des granodiorites. Sur environ 500 mètres entre Gonaïves et Terre Neuve, affleure un calcaire fin d'âge sénonien qui ne se retrouve qu'en cet endroit. Le bassin de Gros Morne est occupé par des dépôts miocènes à tendance détritique (sables, argiles, marnes conglomérats...). Le contexte géologique du massif de Terre Neuve est similaire à celui des massifs du Nord.

Du point de vue écologique, le massif de Terre Neuve est constitué de montagnes sèches, avec des terroirs d'agriculture assez pauvre. Les versants «sous le vent» des massifs du Nord sont des montagnes sub-humides, où poussent l'Orme d'Amérique, le Cyprès, le Bois Lubin, le Bois Plomb, le Bois Crapaud et le Bois Rouge. Les plaines et les piémonts ont une tendance à l'aridité et /ou à la salinité et sont à économie hydrique déficitaire ou irrégulière.

2.1.1.1 Les plaines de l'Arbre et de Colombier

Cette zone est formée du versant ouest du massif de Terre Neuve, prolongé par les plaines de l'Arbre et de Colombier jusqu'à la côte qui s'étend d'Anse Rouge aux Gonaïves. L'ensemble est drainé principalement par les rivières d'Anse Rouge, de Colombier, et de Bouvard. Jusqu'à une ligne passant par Gonaïves/Terre Neuve, cette zone reçoit en moyenne 800 mm de pluie par an alors que la plaine de l'Arbre enregistre une moyenne inférieure à 500 mm. En général, la sécheresse y sévit et donne lieu à un écoulement médiocre qui tourne au tarissement pendant une période allant de 6 à 8 mois.

2.1.1.2 Le Fossé de Gros Morne

Le fossé de Gros Morne est logé entre les versants est du massif de Terre Neuve et ouest des massifs du Nord. Il constitue la limite entre ces massifs et intègre une partie du bassin des Trois Rivières. L'hydrogramme des Trois Rivières, principal cours d'eau de cette zone, représente un régime de transition entre ceux du Nord et du Nord-Ouest. Les principaux affluents des Trois Rivières sont les rivières Pendu, Mancelle, l'Acul et Blanche. Cette zone reçoit entre 1000 et 1500 mm de pluie par an.

2.1.2 Le bassin de la Quinte

Cette zone est représentée par le bassin de la Quinte formé par la Chaîne des Cahos, la vallée d'Ennery et la plaine des Gonaïves. Elle est située entre le massif de Terre Neuve, les Montagnes Noires et la grande plaine de l'Artibonite, incluant celle de l'Estère. On y retrouve des roches sédimentaires éocènes représentées par des calcaires en plaquette utilisés comme pierre de taille parfois recoupé par des laves balsatiques dans la vallée d'Ennery, et par des alluvions dans la plaine des Gonaïves. La Chaîne des Cahos est une montagne sèche, surplombant des plaines et piémonts dont la tendance est à l'aridité et /ou à la salinité et qui sont à économie hydrique déficitaire ou irrégulière. Des mangroves occupent des surfaces importantes dans la région des Gonaïves.

Cette zone est drainée par la rivière la Quinte, avec ses principaux affluents: Ennery, Bayonnais et La Branle. La plaine des Gonaïves, incluse dans la partie pénalisée par les massifs, ne reçoit que 600 mm de pluie et la saison chaude, l'une des plus longue, atteint son maximum entre août et octobre. Durant la saison pluvieuse, les précipitations mensuelles ne dépassent pas souvent 100 mm .

2.1.3 Les bassins de l'Artibonite et de l'Estère

Cette zone, comprise entre le bassin de la Quinte au nord et le bassin des Matheux au Sud, est formée d'une partie du bassin de l'Artibonite et par le bassin de l'Estère. Elle comprend de l'Ouest vers l'Est, les plaines de l'Estère et de l'Artibonite, la vallée de l'Artibonite, les Montagnes Noires et la partie Nord Ouest du Plateau Central.

Elle peut être subdivisée en deux sous-zones:

- À l'ouest et au sud , la vallée, la plaine de l'Artibonite et de la plaine de l'Estère.
- Au nord-est, une zone composée d'une partie du Plateau Central, centrée sur Saint Michel de l'Attalaye.

Les plaines et la vallée sont constituées d'alluvions, apports détritiques récents de la rivière Artibonite. Les versants de la vallée de l'Artibonite et la bordure sud-ouest du Plateau sont composés de dépôts miocènes à tendance détritique. Les montagnes Noires constituent un complexe volcano sédimentaire connu sous le nom de formation Pérodin, formé d'andésites et de tufs andésitiques à dacitique d'âge éocène.

La partie des Montagnes Noires en position «au vent», est humide. Les versants «sous le vent» des Montagnes Noires sont subhumides. Les plaines de l'Artibonite et de l'Estère ont une tendance à l'aridité et /ou à la salinité et sont à économie hydrique déficitaire ou irrégulière. Ces plaines sont cependant traversées et irriguées par les rivières de l'Artibonite et l'Estère. Les piémonts des Matheux, des Montagnes Noires et la vallée de l'Artibonite sont à économie hydrique excédentaire ou équilibrée.

2.1.3.1 La vallée et les plaines de l'Artibonite et de l'Estère

L'ensemble de forme triangulaire des plaines de l'Estère et de l'Artibonite est prolongé dans l'axe Sud/Est par la vallée qui ouvre sur le bassin de Mirebalais dans le département du Centre. La limite entre la plaine et la vallée de l'Artibonite se situe de façon plus ou moins arbitraire aux environs de Petite Rivière de l'Artibonite, «Pointe intérieure du triangle de riz». Cet ensemble est baigné principalement par les rivières de l'Artibonite et de l'Estère.

- La plaine de l'Estère est drainée par la rivière de l'Estère dont les affluents sont Cabeuille et La Coupe.
- La plaine et la vallée de l'Artibonite sont drainées par la rivière de l'Artibonite, longue de 365 kms et qui prend sa source à plus de 1000 mètres d'altitude dans la Cordillère Centrale Dominicaine. Cette rivière draine un bassin de 9200 km² dont les 2/3, soit 6400 km², se trouvent en territoire haïtien. Les affluents de la rivière de l'Artibonite au niveau de la vallée sont les rivières Diamant, La Ganette, Degarcie, Daco, Blanche, Banoset, Boucan Fête, Espagnole, Jean Rada, Papin...
- La région comprise entre la côte et une ligne allant de Ennery à Verrettes est aussi sèche que la plaine des Gonaïves et reçoit entre 500 et 1000 mm d'eau par an. La vallée de l'Artibonite enregistre entre 1000 et 1500 mm.

2.1.3.2 Le Plateau de Saint Michel

La rivière de l'Artibonite pénètre sur le territoire national sous le nom de rivière Libon, et son principal affluent est le Guayamouc qui, avant de s'y jeter, cumule les débits des rivières Canot, l'Attalaye, Rameau, Roc Blanc, Sable, Fond Gras et Pouèque. Ces rivières drainent une partie du Plateau Central. Cette région connaît deux saisons contrastées: une période pluvieuse, avec des pluies orageuses, et une saison sèche très sévère de cinq mois de novembre à mars. C'est ce qui explique que malgré sa position déprimée entre les massifs du Nord au nord, les chaînes des Cahos à l'ouest et les Montagnes Noires au sud, elle enregistre annuellement environ 1500 mm d'eau en moyenne.

2.1.4 La pointe et la baie de Saint Marc

La baie et la pointe de Saint Marc jusqu'à Montrouis forment le versant ouest des Matheux. Il est limité au nord par la plaine de l'Artibonite. Des laves volcano-détritiques basiques du crétacé affleurent dans cette zone.

Du point de vue écologique, les versants «sous le vent» de la Chaîne des Matheux sont subhumides. Les plaines de Saint Marc et les piémonts des Matheux sont à économie hydrique excédentaire ou équilibrée.

Cette zone est drainée par des cours d'eau côtiers entre Saint Marc et Montrouis, notamment les rivières de Saint Marc, Lamerchie, Pierre Payen, Délugé et Montrouis. La pluviométrie annuelle varie de 500 à 1000 mm d'eau.

2.2 DIVISIONS ADMINISTRATIVES

Le département a pour Chef-lieu les Gonaïves. Il compte 5 arrondissements intégrant chacun de 2 à 4 communes, pour un total de 15 communes. Ces dernières sont subdivisées en 62 sections communales. Les cinq arrondissements sont du nord au sud : Gros Morne, Gonaïves et Marmelade, Dessalines, Saint Marc. Ils peuvent être décrits comme suit:

- L'arrondissement de Gros Morne, situé dans la partie Nord du département, comprend, de l'est vers l'Ouest, les communes de Gros Morne, de Terre Neuve et d'Anse Rouge. Gros Morne est caractérisé par un fossé logé entre les massifs du Nord et de Terre Neuve. Ce dernier contient la commune de Terre Neuve. Anse Rouge, commune côtière, est constituée des plaines de l'Arbre et de Colombier et des piémonts du massif de Terre Neuve.
- L'arrondissement des Gonaïves, situé entre ceux de Gros Morne au nord, de Marmelade à l'est et de Dessalines au sud, est constitué de la commune d'Ennery à l'est et de celles des Gonaïves et de Desdunes à l'ouest. Ennery est caractérisée par une vallée prolongée jusqu'à Saint Michel de l'Attalaye et les piémonts des massifs du Nord. Cette vallée constitue la frontière entre les Montagnes Noires et les massifs du Nord. Situés à l'ouest d'Ennery, les Gonaïves et l'Estère forment la partie nord de la plaine de l'Artibonite et des glacis en pentes douces qui s'y raccordent. De plus, elles contiennent une partie des piémonts des Montagnes Noires et de la Chaîne des Cahos.
- L'arrondissement de Marmelade , à l'est de celui des Gonaïves, compte les communes de Marmelade et de Saint Michel de l'Attalaye. Marmelade, située au nord de Saint Michel, est localisée sur la partie centrale des massifs du Nord; les plateaux de La Lome d'altitude

maximum 1080 m. Saint Michel est caractérisée par un plateau situé entre les massifs du Nord au nord et les Montagnes Noires au sud. Elle constitue la partie Nord-Ouest du Plateau Central.

- L'arrondissement de Dessalines, situé au sud de celui de Marmelade, compte quatre communes: Marchand Dessalines et Petite Rivière de l'Artibonite à l'est, Desdunes et Grande Saline à l'ouest. Marchand Dessalines comprend une partie des piémonts du versant ouest des Montagnes Noires et de la plaine de l'Artibonite. Au sud de Marchand Dessalines, Petite Rivière de l'Artibonite, frontière entre la plaine et la vallée, comporte les terrasses fluviatiles de la plaine et une grande partie de la vallée de l'Artibonite. A l'est de Dessalines, on retrouve, du nord au sud, les communes de Desdunes et de Grande Saline, communes côtières de la plaine de l'Artibonite, limitées au sud par la rivière de l'Artibonite.

- L'arrondissement de Saint Marc, situé au sud de celui de Dessalines et du département, comprend, de l'est vers l'ouest, les communes La Chapelle, Verettes et Saint Marc. Les communes de La Chapelle et de Verettes sont localisées sur une partie du versant nord de la Chaîne des Matheux et sont limitées au nord par la rivière de l'Artibonite. Verettes est située entre La Chapelle et Saint Marc. Cette dernière est située sur le versant ouest de la Chaîne des Matheux. Elle est caractérisée par la baie de Saint Marc avec, au nord, une partie de la plaine de l'Artibonite limitée par la rivière de l'Artibonite et les piémonts nord des Matheux et, au sud, la pointe escarpée de Saint Marc (altitude maximum : 450 m) , jusqu'à la rivière de Montrouis.

Le tableau suivant résume la situation.

Tableau I: Arrondissements et communes du département

Arrondissements	Communes			
Gros Morne	Gros Morne	Terre Neuve	Anse Rouge	
Gonaïves	Ennery	Gonaïves	L'Estère	
Marmelade	Marmelade	Saint Michel de L'Attalaye		
Dessalines	Marchand Dessalines	Petite Rivière de l'Artibonite	Desdunes	Grande Saline
Saint Marc	La Chapelle	Verettes	Saint-Marc	

2.3 LA POPULATION

De 1992 à 1995, le département de l'Artibonite est passé de 732,932 à 1,103.779 habitants, avec un taux moyen annuel de croissance pour les 2 périodes quinquennales 1985 - 1990, 1990 - 1995 respectivement de 1,32 et 1,28.

Ses 1,080.000 habitants estimés actuellement (avec un taux de croissance annuelle de 1,84) correspondent à 14,11% de la population du pays. C'est le département le plus peuplé de la République après celui de l'Ouest.

La population économiquement active accuse respectivement des taux de 55% et 56% en 1990 et 1995. Le tableau suivant présente la comparaison en milieu urbain/milieu rural de la population active de l'ensemble du pays en 1990 et 1995.

Tableau II: Population économique active (15 à 64 ans) en 1990 et 1995

Catégorie	1990	1995
Ensemble du pays	3,611.923	4,010.814
Masculin	1,744.585	1,939.924
Féminin	1,867.338	2,070.890
Milieu urbain	1,152.936	1,408.260
Masculin	496.109	608.348
Féminin	656.827	799.912
Milieu rural	2,458.476	2,602.554
Masculin	1,248.476	1,331.576
Féminin	1,210.511	1,270.978

Source: Indicateurs socio-démographiques - IHSI, mars 1997

2.3.1 Distribution rurale / urbaine

En 1995, on estimait à 22,75% le nombre d'habitants du département de

l'Artibonite vivant en milieu urbain. C'est le quatrième département urbanisé du pays après ceux de l'Ouest, du Nord et du Nord-Est.

Tableau III: Distribution spatiale de la population du département de l'Artibonite en 1995

Population du dép.	Population urbaine		Population rurale	
	Nbre	%	Nbre	%
1,013.779	230.603	22,75	783.176	77,25

Source: Indicateurs socio-démographiques - IHSI, juillet 1996

2.3.2 Population, densité et superficie

L'indice de densité en Haïti en 1993 était de 259,20 habitants/km². Entre 1995 et 2005, on estime qu'il passera à 318,5 habitants/km² avec respectivement une augmentation relative de 23,1% et 37,7%; l'augmentation relative moyenne étant de 36%.

Tableau IV: Répartition de la population par département selon la densité et le rang

Département	Population en 1995	Superficie (km ²)	%	Rang	Densité		Augmentation relative 6%
					1995	2005	
Ouest	2,494.862	4826.47	17.00	2	516.90	693.5	55.7
Sud-Est	457.013	2023.37	7.00	8	225.86	249.2	15.9
Nord	759.318	2,106.13	7.60	7	360.52	424.4	27.7
Nord-Est	248.764	1,804.92	6.50	9	137.82	156.6	21.1
Artibonite	1,013.779	4,984.22	17.90	1	203.39	243.9	31.3
Centre	490.790	3,675.30	13.00	3	133.53	157.8	28.4

Sud	653.398	2,793.71	10.0 0	5	233.88	265.3	20.8
Grande-Anse	641,399	3,309.99	12.0 0	4	193.70	222.5	23.1
Nord-Ouest	420,971	2,175.89	8.00	6	193.47	239.5	37.7
Ensemble	7,180.294	27,700.00			259.21	318.5	36

Source: IHSI superficie obtenues après ajustement, citée par G.B. Durand et A. Verdier, juin 1997

L'analyse du tableau précédent montre que le département de l'Artibonite, qui occupe le 1^{er} rang à l'échelle nationale en terme de superficie (4,984.12 km²), a accusé une densité de 243,09 habitants/km² (très proche de la moyenne nationale), soit la cinquième place après les départements de l'Ouest, du Nord, du Sud et du Sud-Est. L'augmentation relative de la population du département pour la période 1990-2005 étant de 31,3%.

Au niveau du département de l'Artibonite, 77.25% de la population vit en milieu rural. Une seule exception, Desdunes, où 60% de la population vit en milieu urbain.

Plus particulièrement, en 1995, sur les quinze (15) communes du département de l'Artibonite, cinq (5) avaient plus de 100.000 habitants. Ce sont: Dessalines, Saint Marc, Gonaïves, Saint Michel de l'Attalaye et Petite Rivière de l'Artibonite. Elles totalisent 642,641 habitants soit 63,42% de la population de l'ensemble du département.

Toutes les communes du département ont plus de 20.000 habitants. L'analyse du tableau V montre que:

- La commune de Dessalines est la plus peuplée du département, avec une population de plus de 7 fois supérieur à celle de Marmelade, la commune la moins peuplée.
- Au niveau des arrondissements, les écarts sont moindres. En effet la population de l'arrondissement de Dessalines est à peine 2 fois plus élevée que celle de l'arrondissement de Marmelade, qui est le moins peuplé du département.

La densité de la commune des Gonaïves est de 197,18 habitants/km². Trois (3) communes sur quinze (15) ont des densités variant entre 420 et 260 habitants/km². Les communes les moins denses varient entre 122 et 65

habitants/km². La densité moyenne du département étant de 203 habitants/km².

Le tableau suivant permet d'observer les densités de la population des différents arrondissements et communes du département.

Tableau V: Densité de population des arrondissements et communes du département de l'Artibonite

Divisions administratives		Population en 1995	Superficie (Km ²)	Densité (hab/km ²)	Rang
Arrondissement	Commune				
Gonaïves		188930	1010,13	187,03	3
	Gonaïves	122254	620,75	197,18	8
	Ennery	33153	279,21	118,74	14
	l'Estère	33523	110,17	304,28	3
Gros-Morne		142975	1073,60	132,89	5
	Gros-Morne	88907	415,60	213,79	6
	Terre-Neuve	23503	192,18	122,30	13
	Anse Rouge	30265	465,52	65,01	15
Saint Marc		235808	1086,29	217,03	2
	Saint Marc	144019	553,47	260,21	4
	Verettes	68630	375,93	182,56	10
	La Chapelle	23159	156,89	147,61	12
Dessalines		311545	1082,36	287,83	1
	Dessalines	148295	460,00	322,38	2
	Petite Rivière de l'Artib.	113986	442,01	257,88	5
	Grande Saline	22226	52,82	420,79	1
	Desdunes	27038	127,53	212,01	7
Marmelade		134821	731,84	184,22	4
	Marmelade	20734	116,79	177,53	11
	St Michel de l'Attalaye	114087	615,05	185,49	9

Source: Gladys Berrouet-Durand et Verdier, 1997

2.3.3 Mouvement migratoire

En 1982, sur 559580 migrants recensés à travers le pays, seulement 2,7% viennent du département de l'Artibonite. Ce département représente par contre un lieu de transit; principalement pour les populations du Nord (53%) et de l'Ouest (36%).

Tableau VI: Volume des départs par département géographique (recensement de 1982)

Département	Départ ou sortie nette	%
Total	559,480	100
1) Sud-Est	246,821	44,2
2) Nord	120,241	21,5
3) Sud	81,203	14,5
4) Grande-Anse	62,772	11,2
5) Nord-Est	27,593	4,9
6) Artibonite	15,082	2,7
7) Nord-Ouest	5,866	1,0

Source: Recensement de 1982

Au niveau de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, on a recensé à la même date 351.653 migrants. Alors que 21% étaient originaires du département de l'Ouest, 22% de la Grande-Anse, 18% du Sud et 16% du Sud-Est, seulement 8% de ces migrants venaient du département de l'Artibonite, comme l'indique le tableau suivant.

Tableau VII: Migrations nettes des autres départements vers l'aire métropolitaine de Port-au-Prince

Département	Lieu de provenance	Lieu de destination	Migration nette	%
Ouest	7,095	80,847	73,752	21
Sud-Est	1,154	57,618	54,464	16
Nord	1,133	33,034	31,901	9

Nord-Est	157	5,111	4,954	1
Artibonite	2,290	29,966	27,757	8
Centre	5,807	13,954	8,147	2
Sud	3,22	67,123	63,903	18
Grande-Anse	5,1	81,074	75,947	22
Nord-Ouest	437	9,265	8,828	3
Total			351,653	100

Source: Recensement de 1982

Fait remarquable à signaler: à l'instar de Port-au-Prince, principal pôle d'attraction nationale, trois (3) autres centres d'attraction de migrants du pays se trouvent dans l'Artibonite: Gonaïves, Saint Marc et Verrettes.

Les données disponibles concernant le taux de chômage, la structure démographique par groupe d'âge et la composition socio-professionnelle ne sont pas disponibles par département. Les données nationales suivantes peuvent cependant servir d'indicateurs pour le département.

a) Le taux de chômage

Selon l'IHSI, le taux de chômage en Haïti est passé de 14,2% en 1971 à 16,7% en 1981. Ce taux est plus élevé chez les femmes: de 17,2% en 1971 il aurait atteint 20% en 1987. Cependant, pour la même période, il serait passé chez les hommes de 11,5% à 14,1%.

Tableau VIII: Taux de chômage par sexe en Haïti de 1971 à 1987

Année	Deux sexes %	Masculin %	Féminin %
1971	14,2	11,5	17,2
1982	12,2	11,2	13,6
1987	16,7	14,5	20

Sources: - Recensement de 1971 et 1982 - IHSI

- Enquête Budget Consommation des Ménages - 1986-1987, IHSI (citée par G. Berrouet-

Durand et Verdier, juin 1997)

b) La structure démographique par groupe d'âge

La population d'Haïti est assez jeune. Comme on peut le constater en analysant le tableau ci-dessous, plus de 50% des haïtiens ont moins de 20 ans.

La tranche d'âge comprise entre 20 et 59 ans représente 43,4% de la population totale en 1995 alors que celle immédiatement supérieur (comprise entre 60 et 80 ans ou plus) ne représente que 6,1% de la population totale.

Tableau IX: Composition par âge de la population totale d'Haïti en 1990 et 1995

TRANCHES D'ÂGE	1990	1995
homme et Femme	6,512.697	7,180.294
0-4	9923189	1,082.535
5-9	863.300	958.129
10-14	761.630	847.620
15-19	694.522	740.109
20-24	597.003	657.802
25-29	513.629	562.339
30-34	420.506	485.688
35-39	352.866	398.875
40-44	289.231	332.434
45-49	245.200	271.027
50-54	206.998	225.920
55-59	172.665	186.482
60-64	137.101	150.139
65-69	106.495	112.696
70-74	76.825	80.260
75-79	47.539	50.480
80 et plus	34.798	37.759

Sources: - Centre latino-américain de démographie (Celade), Santiago de Chili, Fév 1991

- IHSI: Indicateurs socio-démographiques, juillet 1996 (citée par G. Berrouet et Verdier, juin 1997)

c) Composition socio-professionnelle

L'analyse du tableau 10 suivant fait ressortir le poids des travailleurs indépendants et familiaux qui représentent 83% de la population totale occupée. En effet:

- 50% de la population socio-professionnelle se retrouvait dans le secteur agriculture/chasse/sylviculture/pêche, dont 68,6% étaient des travailleurs salariés et indépendants;
- 20% se retrouvent dans le commerce de gros, de détail et dans la restauration;
- Dans le secteur services, les travailleurs représenteraient seulement 17% de la population occupée.

Tableau X: Répartition de la population occupée de 10 ans et plus selon la branche d'activité économique et la situation dans l'occupation (année 1986-1987, en millier)

Branche d'activité écon.	Nbre de personnes	Patron	Salarié	Travailleur indépendant	Travailleur familial	autres
1) Agriculture, Chasse, Sylviculture, Pêche	1,099.6	3.40	35.90	850.06	208.40	1.90
2) Industries extractives	2,07		0.51	1.50		
3) Industries manufacturières	129.6	2.50	52.30	72.10	2.70	
4) Électricité, Gaz et Eau	1.3		1.30	0.06		
5) Bâtiments & Travaux publics	28.0	0.12	16.70	10.60		0.51
6) Commerce de gros, de détail, restaurants	372.3	2.40	14.10	351.90	3.80	
7) Transport, Entrepôt, Communications	30.07		18.03	12.03		
8) Banque, Assurances, Affaires immobilières	5.60		5.20	0.41		
9) Services fournis à la						

Collectivité	187.30	0.77	151.80	31.40	3.01	0.29
10) Activités mal désignées	3.70		0.70			0.93
Total	1,859.60	9.10	296.70	1,330.30	217.90	5.60

Source: Enquête Budget-Consommation des Ménages - 1986-1987 - IHSI, mai 1992 (citée par G. Berrouet et Verdier, juin 1997)

2.4 LES INSTITUTIONS

2.4.1 Les institutions étatiques

Treize (13) Ministères et Secrétaireries d'État et quinze (15) organismes ou entreprises publiques sous-tutelle sont représentés dans le département. Ce sont:

- . Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural;
- . Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications;
- . Ministère de l'Économie et des Finances;
- . Ministère de la Planification et de la Coopération Externe;
- . Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports;
- . Ministère de l'Intérieur (Délégation et Vice-délégation);
- . Ministère des Cultes;
- . Ministère des Affaires Sociales;
- . Ministère de la Condition Féminine et aux Droits de la Femme;
- . Ministère du Commerce et de l'Industrie;
- . Ministère de la Santé Publique et de la Population;
- . Secrétairerie d'État au Tourisme;
- . Secrétairerie d'État de la Jeunesse et aux Sports;
- . Douanes des Gonaïves et de Saint Marc (2);
- . Direction Générale des Impôts;
- . Service National d'Eau Potable (SNEP);
- . Électricité d'Haïti;
- . Téléco;
- . Bureau de l'Immigration et de l'Émigration;
- . Autorité Portuaire Nationale;
- . Conseil National des Coopératives;
- . OAVCT;

- . EPPLS;
- . ONA;
- . Bureau postal;
- . Police Nationale;
- . OFNAC.

2.4.2 Les Collectivités Territoriales

Les Collectivités Territoriales sont actuellement représentées par quinze (15) Conseils Municipaux et soixante-deux (62) Conseils d'Administration des Sections Communales. Les Assemblées de Sections Communales, Municipales et Départementale, et le Conseil Départemental demeurent à être mis en place.

2.4.3 Les Organisations Non Gouvernementales (ONG)

Dans le département de l'Artibonite, 77 ONG travaillent dans les domaines de la santé, de l'éducation et du développement communautaire. 30 ONG sont localisées dans la seule commune des Gonaïves alors que 9 sont situées à Saint Marc. Ces ONG sont presque toutes localisées dans les agglomérations urbaines.

Quarante-cinq (45) ONG locales et religieuses sont réparties en milieu rural. Près de 50% offrent leurs services dans le domaine de la santé et 46% dans le secteur éducatif. Seulement 20% des ONG travaillent dans le domaine du développement communautaire.

Ces organisations regroupent à la fois les associations religieuses et laïques, les associations et groupements paysans, les fondations, les missions protestantes et catholiques.

3.- LES SECTEURS

Le présent chapitre présente la problématique particulière des principaux secteurs caractérisant le département. Pour chacun des secteurs considérés, il sera fait état de la situation actuelle, des contraintes et potentiels.

Les secteurs qui seront documentés ci-après sont:

- . L'Agriculture, la Pêche et l'Élevage;
- . Les Mines et Carrières;
- . L'Industrie et le Commerce;
- . L'Environnement, la Culture, le Tourisme et l'Artisanat;
- . L'Habitat;
- . L'Eau Potable;
- . L'Énergie;
- . Les Communications;
- . L'Éducation;
- . La Santé;
- . Les Services;
- . Le Transport.

3.1 AGRICULTURE, LA PÊCHE ET L'ÉLEVAGE

3.1.1 L'Agriculture

Le département de l'Artibonite a été, pendant longtemps, considéré comme le principal grenier de la République pour avoir assuré une certaine autonomie du pays en ce qui a trait à sa production rizicole, et à sa part importante dans la production d'autres produits agricoles. La situation actuelle est bien différente.

À côté de la croissance démographique, depuis quelques années, on assiste, dans le département, à une baisse de la production des principales cultures qui sont pratiquées. Les superficies qui étaient occupées par les cultures en 1987 avaient régressé considérablement au cours de l'exercice 1992-1993. Toutes les cultures pratiquées dans le département ont enregistré des baisses plus ou moins significatives. Cette situation est le résultat d'un ensemble de contraintes d'origine diverses dont les plus importantes sont:

- . Le fractionnement de la propriété;
- . L'irrigation de seulement 53% des terres irrigables;
- . L'insécurité foncière; et
- . Le coût élevé des intrants par rapport aux coûts de vente dans un contexte d'importations non-structurées.

3.1.1.1 La production

L'économie du département repose essentiellement sur l'agriculture. Le riz est produit à l'intérieur de la vallée, avec beaucoup d'autres cultures annuelles, telles que: le maïs, le sorgho, le pois et le haricot, la canne à sucre, l'oignon, le tomate et la patate, etc...

Le tableau suivant présente la distribution géographique des cultures

principales rencontrées dans les communes.

Tableau XI: Distribution géographique des principales cultures rencontrées dans les communes

Cultures	Nbre Communes	Communes
Riz	7	L'Estère, Desdunes, Grande Saline, Marchand Dessalines, Petite riv. de l'Artibonite, Verettes et Saint Michel de l'Attalaye
Maïs	15	Terre Neuve, Ennery, Gonaïves, St Michel de L'Attalaye, Gros Morne etc...
Echalote / l'Ail	2	Anse Rouge et Gros Morne
Canne à sucre	4	Saint Michel, Gros Morne, Verettes et Saint Marc
Aubergine	2	Saint Marc, Gonaïves (au long de la riv. la Quinte)
Café et Cacao	6	Petite riv. de l'Artibonite, Marmelade, Gros Morne, St Michel de l'Attalaye, Terre Neuve, Saint Marc.
Oignon	1	Marchand Dessalines
Petit mil	12	Gonaïves, Saint Marc, Saint Michel de l'Attalaye, Ennery, Verettes, Gros Morne, l'Estère, Terre Neuve, Desdunes, Marchand Dessalines, Petite riv. de l'Artibonite et Lachapelle.
Mangue	1	Gros Morne
Orange et Chadèque	3	Marmelade, Terre Neuve et Petite riv. de l'Artibonite
Vivrière	2	Verettes et Lachapelle
Pois et Haricot	9	Verettes, Gonaïves, St Michel de l'Attalaye, Ennery, Terre Neuve, Marchand Dessalines, Petite Riv. de l'Artibonite, Lachapelle et Saint Marc
Légumes	6	Petite Riv. de l'Art., Marmelade, Gonaïves, Gros Morne, Verettes et Dessalines.
Banane	2	Saint Marc et l'Estère

On remarque que le maïs est cultivé à travers quinze (15) communes; le petit mil dans douze (12) communes; le pois et le haricot dans neuf (9) communes; le riz dans sept (7) communes; le café, le cacao et les légumes dans six (6) communes; la canne à sucre dans quatre (4) communes; et les autres cultures sont cultivées en moyenne par une, deux ou trois communes.

De fait, le riz est la principale culture au niveau du Bas Artibonite, surtout dans les zones marécageuses ou irriguées de la plaine de l'Artibonite. Dans les hauteurs des montagnes, on cultive surtout le café, le cacao, les fruits et légumes. Dans les zones semi-arides, on retrouve le maïs, le petit mil, la canne à sucre, etc... Des épices sont récoltés dans certaines zones sèches.

Le tableau suivant présente par commune les cultures rencontrées.

Tableau XII: Principales cultures par commune

Communes	Cultures principales	Autres cultures
Anse Rouge	Echalote et l'Ail	Petit mil, Pois, Haricot, etc...
Terre Neuve	Maïs	Fruits, Café, Petit mil, Pois, etc...
Gros Morne	Mangue	Café, l'Ail, Canne à sucre, Maïs, légumes, etc...
Marmelade	Café	Fruits, Légumes, Cacao, Pois, etc...
St Michel de l'Attalaye	Canne à sucre	Petit mil, Maïs, Café, Cacao, Pois, Riz, etc...
Hennerly	Maïs	Petit mil, Pois, Haricot, etc...
Gonaïves	Petit mil	Maïs, Aubergine, Haricot, Pois, etc...
Estère	Riz	Petit mil, Banane, etc...
Desdunes	Riz	Maïs, Petit mil, etc...
Marchand-Dessalines	Riz	Oignon, Légumes, Maïs, etc...
Petite riv. de l'Artibonite	Riz	Café, Cacao, Maïs, etc...
Verettes	Riz	Vivrières, Maïs, Pois, Canne à sucre, fruits, Légumes, etc...
Lachapelle	Pois	Vivrières, Petit mil, etc...
Grande Saline	Riz	Maïs, Petit mil, etc...
Saint Marc	Banane	Petit mil, Aubergine, Pois, etc...

On remarque que le riz est la principale culture pratiquée dans six (6) communes. Le maïs est dominant dans deux (2) communes. Les sept (7) autres communes ont leur spécificité en terme de culture principale.

Certaines communes, telles que Verettes, Saint Michel de l'Attalaye et Gros Morne, ont plusieurs cultures en commun, malgré leur éloignement.

Les communes de Terre Neuve, de Marmelade, de Petite Rivière de l'Artibonite, situées un peu plus en altitude, où la température est douce et parfois froide, cultivent le café, le cacao, les fruits et les légumes.

Le tableau suivant présente les superficies en culture des cinq (5) principaux types de culture.

Tableau XIII: Superficie cultivée des principaux types de culture

Types de culture	Superficies cultivées en hectare
Riz	30.000
Maïs	70.000
Sorgho	55.000
Pois et Haricot	30.000
Canne à sucre	10.000

Sources: ODVA-ODPG-DDA-MARNDR- 1994

Des tableaux précédents, on remarque l'importance des vivres par rapport aux denrées. Les cultures de maïs, de sorgho, des pois et des haricots, sont dispersées un peu partout à travers les communes. Le riz, surtout cultivé au niveau de la vallée de l'Artibonite, occupe 80% des terres irriguées. Les zones les plus fertiles de la vallée s'étendent vers la Petite Rivière de l'Artibonite et Verettes.

La production de maïs, qui avait atteint un niveau de 34.900 tonnes métriques (TM) environ durant l'année 1987, avait connu une baisse

de 13% en 1993. Les autres céréales, telle que le sorgho, et le haricot ont suivi la même tendance. Les superficies occupées par ces cultures en 1987 ont régressé considérablement au cours de l'exercice 1992-1993 (Source: MARNDR, DDA-1994).

Il est à noter que les autres cultures pratiquées dans le département ont enregistré des baisses plus ou moins significatives, à cause d'un certain relâchement de l'encadrement technique et du prix exagéré des intrants agricoles observés depuis les dix dernières années. Certains travaux de curage de systèmes d'irrigation et de drainage ont été réalisés, mais ces travaux restent encore insuffisants pour assurer une réelle amélioration de la production.

Enfin, le département de l'Artibonite serait le plus grand producteur national de riz, d'aubergine, d'oignon, d'échalotes et d'ail. Seulement pour ce dernier item, les exportations annuelles vers la République Dominicaine représenteraient 30 millions de gourdes.

En 1996, la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire a estimé à 40.000 hectares la superficie cultivée en riz dans la vallée de l'Artibonite. Ce chiffre est de 33% supérieur à celui estimé en 1994.

Le tableau suivant présente les surfaces rizicoles de la vallée selon le niveau de drainage du sol.

Tableau XIV: Superficie rizicole de la vallée de l'Artibonite selon le type de drainage

Groupes	Sous-groupes	Superficie (ha)	Pourcentage (%)
Marécageux		2800	7
	a) irrigué et mal drainé pendant l'année	1000	2.5
	b) non irrigué	1800	4.5

		31000	77.5
Irrigué	a) mal drainé à l'époque des pluies	15400	38,5
	b) imparfaitement drainé toute l'année	9400	23.5
	c) bien drainé toute l'année	6200	15.5
Non irrigué		6200	15.5
Total		40000	100

Source: Coordination de la Sécurité Alimentaire, 1996

On remarque:

- . Que seulement 15.5% de ces terres sont considérées comme étant bien irriguées toute l'année;
- . Que 20% de ces terres ne sont pas irriguées; et
- . Que 64.5% des terres cultivées en riz sont irriguées artificiellement ou naturellement, mais présentent un problème de drainage.

Le tableau suivant présente, pour les années 1995 et 1996, une estimation de la production rizicole de la vallée. Cette dernière aurait augmenté de 8% en une année.

Tableau XV: Estimation de la production rizicole de la vallée de l'Artibonite

Campagne agricole	Production estimée TM (tonne métrique)
Décembre 1994 / Avril 1995	60.000
Juin 1995 / Octobre 1995	100.000
Total 1995	160.000
Décembre 1995 / Avril 1996	62.000
Juin 1996 / Octobre 1996	112.000
Total 1996	174.000

Source: Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire, 1996

3.1.1.2 L'irrigation

Les réseaux actuels d'irrigation sont dégradés. Les raisons de cette dégradation sont certes d'ordre technique mais aussi et surtout d'ordre institutionnel et socio-économique. Dans la plaine des Gonaïves, l'alimentation électrique des pompes est déficiente.

Les superficies totales irriguées sont de 33.400 ha. Elles se distribuent ainsi:

- . Les plaines de l'Artibonite et de l'Estère: 23.200 ha
- . La plaine des Gonaïves: 6.500 ha
- . La vallée de l'Artibonite: 1.500 ha
- . Savane Dianne: 1.500 ha
- . Plaine de l'Arbre et de Colombier: 700 ha

Par contre, le potentiel en sol irrigable est de 62.300 ha. La distribution est la suivante:

- . Les plaines de l'Artibonite et de l'Estère: 35.000 ha
- . La plaine des Gonaïves: 10.500 ha
- . La vallée de l'Artibonite: 2.800 ha
- . Savane Diane: 10.400 ha
- . Plaine de l'Arbre et de Colombier 3.600 ha

Sur cette base, les besoins en eau ont été estimés à 850 mm³/an (millions de mètres cubes l'an). Il semble que les ressources disponibles seraient en mesure de couvrir les besoins de la majorité des situations par dérivation.

Globalement, le département de l'Artibonite est irrigué à 53% de sa capacité totale. Au niveau du Bas Artibonite (24.700 ha), l'équivalent de 70% de la superficie est irriguée, tandis que dans le Haut

Artibonite (8.700 ha), seulement 35% du potentiel est utilisé (Sources: OPS/OMS/BID, Analyse du secteur d'eau potable, mai 1996).

Le réseau d'irrigation principal est alimenté par la rivière Artibonite à partir du barrage de Canot, situé à 62 km en aval de Péligre.

Depuis les dernières années, on constate dans la basse plaine de l'Artibonite un déficit hydrique annuel important durant les saisons sèches. La quantité d'eau disponible, qui était de 50m³ /sec. il ya 10 ans, est à environ 25m³ /sec. La rivière de L'Estère par exemple, est sèche surtout à la hauteur du pont de l'Estère. Cela est dû aux problèmes de dégradation accélérée de l'environnement, ce qui provoque une baisse de l'alimentation de la nappe phréatique. La rivière Laquinte (Gonaïves) et celle de Saint Marc confrontent les mêmes problèmes, d'après des études récentes réalisées par le FAO, (Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture).

Il y a environ 20 ans, le Gouvernement Allemand a octroyé un don de 39 pompes électriques au gouvernement Haïtien. Ces pompes, installées dans la plaine des Gonaïves, sont alimentées par la centrale de Drouet. L'alimentation électrique est irrégulière, compte tenu que les moteurs de cette centrale sont souvent en panne. Ceci affecte considérablement le système d'irrigation. D'autre part, ce système serait très coûteux d'exploitation d'après la Direction Départementale de l'EDH.

Aussi, compte tenu des coûts d'irrigation et de la diminution des ressources en eau, il pourrait être maintenant souhaitable d'orienter la production agricole de la plaine des Gonaïves sur des cultures moins exigeantes, telle la culture maraîchère. Par ailleurs, le développement de nouvelles cultures pourrait s'avérer économiquement plus

rentable.

Par contre, vers la zone d'Ennery en allant du côté de Puilboreau, il existe le Morne d'Eau, qui est reconnu pour contenir la plus grande réserve d'eau souterraine du pays. Plusieurs grandes rivières y prennent leurs sources, telles que : les Trois rivières, Canot et Laquinte.

La zone située entre les villes de Montrouis et de Saint Marc présente la pluviométrie la plus élevée du département. Les précipitations y sont estimées à plus de 3000 mm d'eau en moyenne annuelle, d'après une étude récente du FAO. Cette zone, compte tenu de sa topographie et de sa géologie, serait de plus très favorable à l'implantation de lacs collinaires qui permettraient notamment une meilleure recharge de la nappe phréatique, une augmentation des possibilités d'irrigation et une possible introduction de poissons.

3.1.1.3 La situation foncière

Selon l'étude réalisée par la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire, dans la vallée de l'Artibonite, 76% des agriculteurs sont propriétaires terriens. La plupart d'entre eux exploitent d'autres terres à titre de fermiers et de métayers.

Le fermage s'apparente aux prêts usuraires à taux beaucoup plus élevé si le remboursement ne se fait pas dans un court délai. Les diagnostics réalisés ne permettent pas de catégoriser les différents modes de tenure. Toutefois, on estime que 25,5% des agriculteurs prennent des terres en fermage.

Les fermes de l'État représentent environ 25% des terres irriguées de la vallée, soit 7000 has. Elles sont mises en culture par des métayers

(Source: ODVA-1981).

L'interprétation des photos aériennes à basse altitude prises à l'échelle 1/2000 par les experts du projet ODVA/BID, en 1995, montre que la moyenne parcellaire sur la zone du canal Benoit - drain Dessalines, d'une surface totale d'environ 5.400 has, est aujourd'hui de 0.5 ha.

Le tableau suivant fait état de l'évolution de la taille moyenne des parcelles pour cette zone .

Tableau XVI: Évolution des parcelles - zones du canal Benoit - drain Dessalines

Année	Taille moyenne des parcelles
1950	1 ha 55
1979	0 ha 75
1995	0 ha 50

Source: ODVA/BID, 1995

On remarque que la taille moyenne des parcelles a diminué considérablement, soit de près de 150% depuis les 45 dernières années.

Enfin, notons que le Bas Artibonite a fait l'objet de conflits terriens majeurs ayant principalement à leurs sources les droits de propriété.

3.1.2 La Pêche et l'Élevage

3.1.2.1 La Pêche

Le département de l'Artibonite, grâce à ses zones côtières, offre de grandes possibilités de pêche. Toutefois, l'exploitation qui en est faite est assez réduite et irrationnelle. Il n'existe aucun contrôle de la taille des espèces à pêcher ni des périodes de pêche. Alors que, par absence d'équipements et d'infrastructures nécessaires, les pêcheurs ne peuvent s'aventurer en haute mer. Il n'existe aucune mesure concrète pour empêcher les bateaux étrangers de pêcher dans les eaux territoriales haïtiennes.

Les zones les plus importantes sont les côtes d'Anse Rouge, de Saint Marc et de Grande Saline. La zone allant de Grande Saline à la rivière de l'Estère serait également bonne pour la capture de

langoustes et de crevettes.

La pêche en eau douce est pratiquée dans le fleuve de l'Artibonite. Les espèces les plus importantes sont la Carpe et le Tilapia Mozambica.

Ce secteur manque complètement d'encadrement technique. Par ailleurs, aucune donnée n'est vraiment disponible.

3.1.2.2 L'Élevage

On pratique surtout l'élevage libre: bovins, caprins, porcs importés et certaines volailles traditionnelles. On remarque une absence de plan et de programme réel pour relancer l'élevage. Depuis quelques années, le développement de l'élevage connaît une baisse considérable.

Quelques facteurs sont à l'origine de ce recul: la pression sur les terres en demande agricole, l'exode rural de certaines zones à potentiel d'élevage, la dégradation accélérée de l'environnement (sécheresse, déboisement, pauvreté, etc...); et l'absence de programme de santé animal et d'encadrement technique.

3.1.3 Les Institutions

Plusieurs institutions sont directement concernées et impliquées dans ces domaines. On retrouve:

- la Direction Départementale du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR);
- l'Organisme de Développement de la Vallée de L'Artibonite (ODVA), en voie de remplacement par une sous direction

départementale agricole du bas Artibonite (SODABA) et par un conseil d'orientation, de suivi, d'évaluation et d'information (COSEI);

- la Direction Départementale du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE); et
- l'Institut National de la Réforme Agraire (L'INARA).

Certaines organisations internationales et non gouvernementales, telles que: Le Fond des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), la United Agency for International Development (USAID), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme Alimentation Mondiale (PAM), la Banque Mondiale (BM), la Banque Inter-Américaine de Développement (BID) etc..., interviennent dans des programmes et projets coordonnés par le Gouvernement.

Le développement agricole est l'une des principales priorités nationales. La réforme agraire est vue comme fer de lance pour la relance et l'augmentation de la production nationale, principalement au niveau du bas Artibonite.

Deux facteurs principaux sont à l'origine de ce choix: de nombreux conflits terriens sanglants identifiés dans cette zone depuis de nombreuses années et le fait que le bas Artibonite est le principal grenier national de production de riz.

L'INARA (l'Institut National de la Réforme Agraire) est la principale institution de l'Etat à gérer ce programme. Elle est entre autre appuyée par le MARNDR.

Toute une série d'activités est prévue pour assurer le succès de ce programme: délimitation des parcelles; établissement des listes des bénéficiaires; distribution des parcelles; aménagement des parcelles; mise

en place de comités de gestion; mise en oeuvre du crédit agricole; préparation agricole des parcelles et les semences. Par ailleurs, l'Etat s'est engagé à fournir près de 53 millions de gourdes en appui sous forme de crédit aux familles bénéficiaires, à raison de 5000 gourdes à chaque bénéficiaire pour faire fructifier leur 1/ 2 hectare. En outre, les engrais et semences sont désormais achetés du gouvernement à des prix abordables, prix confirmés par certains paysans. Quatorze (14) excavatrices, dont la moitié fournie par le Japon, seront également disponibles.

Une première phase du programme a déjà été réalisée. Une deuxième phase, prévue de mai à décembre 1997, est en cours d'exécution. Les diverses localités qui seront touchées par la distribution des 4000 hectares, à raison de 1/2 ha par famille, sont: Calasse, Lachicotte, Ti Desdunes, Hatte Cheveau, Lagon, Painson, Mollelle-Gérard, Poteneau, Latapie, Boussac, Lepêche et Ti Monette. Finalement, la délégation du «Komité Réfleksyon Fanm latibonit», se félicite que 36 femmes aient reçu des terres lors de la première distribution et espère que ce record sera amélioré dans la seconde phase.

3.2 LES MINES ET LES CARRIÈRES

Le potentiel minier du département de l'Artibonite peut se révéler d'un intérêt particulier tant comme richesse nationale que comme élément concourant au développement socio économique de la région du fait de la présence d'importants gisements. Leur exploitation peut être à court terme s'ils sont économiques et à long terme s'ils sont sub-économiques.

De fait, une activité minière assez intense peut y être envisagée. Il y existe un potentiel minier marbrier certain et exploitable qui pourrait contribuer de façon significative à la relance de l'économie nationale et en particulier au développement de la zone. Au point de vue de la quantité et de la qualité du minerai, et de son accessibilité, le département de l'Artibonite est le plus éligible à l'exploitation industrielle du marbre qui, actuellement, est irrégulière et artisanale. Le gisement et les indices de cuivre semblent également prometteurs. Ces activités s'ajouteraient à celles déjà importantes, quoique non industrialisées, de l'exploitation du sel des marais salants, ainsi qu'à celles des carrières de granulats.

En plus du flot de devises qu'une telle activité minière serait en mesure de générer, il faut noter les avantages en termes de rentrées de l'Etat sous forme de taxes et de droit et la création d'emplois. Une autre incidence que pourrait générer l'exploitation des mines est l'amélioration des infrastructures.

Géographiquement, le sud de Terre Neuve jusqu'à Lapierre regorge de richesse. Il y existe une grande diversité de minerais. On retrouve un gisement de cuivre à Mémé; des indices de cuivre à Brésillac, Fouchard et Boucan Grandeur; des gisements de calcaire marbrier à Daran et à Lapierre et des gisements de matériaux pour la cimenterie aux environs de Lapierre. Une autre zone d'intérêt est, dans la commune de l'Estère, les régions de Périsset, Provence et Ravine à Coulevres où il existe un intéressant potentiel marbrier.

Par ailleurs, on retrouve déjà sur la côte du département des exploitations de sel.

Le potentiel des marais salants semble très important.

Les informations ci-dessous proviennent de la documentation du Bureau des Mines et de l'Énergie et d'activités de terrain. Le tableau suivant présente la localisation des ressources .

Tableau XVII: Localisation des ressources minières de l'Artibonite par type et par classe

Communes/Localités	1 Gisement métallique	5 Indices métalliques	7 Gisements non métalliques	10 Indices non métalliques	Carrières de granulat les plus importantes et marais salants
TERRE NEUVE					
Mémé Doland,	Cuivre				
Grésillac, Fouchard et Boucan Grandeur		3 de Cuivre			
Parang, Doland			Calcaire marbrier		
GROS MORNE					
Creuil		Cuivre/or			
Rivières Mancelle et l'Acul					Carrières de sable noir.
GONAIVES					
Fond Dambi,		Bauxite			
Morne Grammont				calcaire marbrier	
Morne Falcon, Lapierre			calcaire marbrier		
Morne Blanc				calcaire lité	
Bardon Marchand					carrière de sable calcaire broyé
Mornes Lapierre, Biénac et Blanc			matériaux pr ciment (Marnes, calcaires, calcaires marneux)		carrière de sable calcaire broyé à Morne Lapierre
Gonaives					marais salants
L'ESTÈRE					
Périssse, Provence et Ravine à Coulevvres			3 de Calcaire marbrier		
Macroix et Cathédrale, à Johannisse-Périssse				2 de calcaire marbrier	
Savane Desdunes					Marais salants
ANSE ROUGE					
Barcadère			calcaire marbrier		
Anse Rouge				calcaire marbrier	Marais salants
Corridon					marais salants
DESSALINES					
Dessalines				calcaire marbrier	
LA CHAPELLE					
Rivière Diodiaman à LaChapelle				Argile	
SAINT MARC					
Bois Neuf				Gypse	.

Grosse Roche, Gros Morne, Pont sondé et Drouet					4 carrières de sable
STMICHEL DE L'ATTALAYE					
RMichel de l'Attalaye				Guano	
ENNERY					
Ennery				Calcaire lité	Carrière de roches décoratives
PETITE RIVIÈRE DE L'ARTIBONITE					
Cajoux					carrière sable calcaire broyé
GRANDE SALINE					
Grande Saline					Marais salants

3.2.1 Le potentiel minier

Cette partie présente les ressources métalliques et non métalliques identifiées (8 gisements) ou non identifiées (15 indices) du département. Elle présente également les caractéristiques connues des principales carrières de granulats et de marais salants.

Le potentiel métallique de la zone se résume à un gisement, la mine de Mémé, à des indices de cuivre et d'or et à un indice de bauxite. Leurs principales caractéristiques sont décrites ci-après.

3.2.1.1.1 Le gisement de cuivre

Mémé (Terre Neuve): Le gisement sub-économique de Mémé-Casséus, situé à 16 km au nord-ouest des Gonaïves et à 6 km au sud de Terre Neuve, est estimé à 2 millions de tonnes de minerai. Il couvre une superficie de 27 Km². Le minerai principal est le cuivre avec des sous produits en or et argent.

3.2.1.1.2 Les indices métalliques

Brésillac, Fouchard, Boucan Grandeur (Terre-Neuve): Des indices de cuivre, avec possibilité d'or, ont été identifiés aux environs de la mine de Mémé, dans les localités de Brésillac, à 1.2 km au nord est de Terre Neuve, de Fouchard, à 800m au sud ouest de Mémé, et de Boucan Grandeur, à 2 km au sud est de Mémé.

Treuil (Gros Morne): Un indice de cuivre/or, au nord de la ville de Gros Morne.

Fond Dambi (Gonaïves): Un indice de Bauxite, à 10 km au nord ouest des Gonaïves.

3.2.1.2 Le potentiel non métallique

Six gisements économiques de calcaire marbrier qui pourraient faire l'objet d'exploitation à court ou moyen terme ont été répertoriés à Darang, Périssette, Provence, Ravine à Coulevres, Lapierre et à Barcadère. De plus, un gisement économique de matériaux pour cimenterie (marnes et calcaires) est localisé aux Gonaïves. Il se subdivise en trois carrières localisées à Morne Lapierre (marnes), à Morne Biénac (calcaires) et à Morne Blanc (calcaires marneux).

En plus des indices de calcaire marbrier dans les communes de l'Estère, de Gonaïves, de Dessalines et d'Anse Rouge, on retrouve des indices d'argile à La Chapelle, de Gypse à Saint Marc, de guano à Saint Michel de l'Attalaye, et de calcaire lité à Ennery et à Morne Blanc (aux Gonaïves).

Les principales caractéristiques de ces gisements et indices sont présentées ci-dessous.

3.2.1.2.1 Les gisements non métalliques

3.2.1.2.1.1 Le calcaire marbrier

Daran (Terre Neuve): Le gisement de Daran, situé à 18 km au nord ouest de la route des Gonaïves et à 2 km au nord ouest de la mine de Mémé, a un volume prouvé exploitable de 250 000m³. On y retrouve un calcaire crème de bonne qualité. L'exploitation industrielle est possible¹.

Périsse (l'Estère): Le gisement de Périsse, à 15 km des Gonaïves, est estimé à 200 000m³ pour une superficie de 1.8 ha et une épaisseur de 20 à 30 m. Il s'agit d'un calcaire noir à grain fin, de qualité variable. Il n'y a pas de problèmes d'accès ou d'infrastructures, mais la variabilité de la qualité met en doute la possibilité d'exploitation industrielle.

Provence (l'Estère): Attenant à celui de Périsse, le gisement de Provence a un volume prouvé de 350 000 m³ pour une superficie de 2.3 ha et une épaisseur de 40m. Le calcaire est de couleur gris clair à gris fin et de qualité plus ou moins variable. Il a un degré de fracturation acceptable. La morphologie est favorable et l'accès facile.

Ravine à Coulevre (l'Estère): Les calcaires marbriers de Ravine à coulevres sont localisés à environ 17 km au sud est de la ville des Gonaïves et à 6 km au nord de la ville de l'Estère. Ils sont estimés à 90 000m³ pour une superficie de 6 ha et une épaisseur de

35m. Le volume possible pourrait s'élever à 400 000m³. Le calcaire gris marron est très beau et facile à polir. L'accès y est aisé. Il représente l'un des secteurs les plus favorables à l'exploitation.

Barcadère (Anse Rouge): Le gisement de Barcadère, localisé à 26 km au nord ouest des Gonaïves, en direction d'Anse Rouge, a un volume prouvé utile de 100 000 m³. Le calcaire est de couleur attrayante. L'Accès est facile et la présentation structurelle et morphologique avantageuse en vue d'une exploitation industrielle.¹

Lapierre (Gonaïves): A Lapierre, le gisement a été localisé au morne Falcon, à 6 km à l'ouest des Gonaïves en direction d'Anse Rouge. Les réserves sont importantes mais elles n'ont pu être calculées en raison du fort degré de karstification du gisement. L'aspect du minerai est beau et l'accès facile. La qualité est variable. L'exploitation artisanale est possible.

¹Ministère des mines et des Ressources énergétiques
Étude géologique sur le site marbrier de Barcadère -Trompe , Juin 1985

3.2.1.2.1.2 Les matériaux pour cimenterie

Gonaïves:

Morne Lapierre: À 7 km à l'ouest des Gonaïves, des marnes estimés à 7 500 000 tonnes.

Morne Biénac : À 2 km au nord des Gonaïves, des calcaires de plusieurs dizaines de millions de m³.

Morne Blanc: À environ 3 km à l'ouest des Gonaïves, des calcaires marneux de 2 000 000 m³.

3.2.1.2.2 Les indices non métalliques

3.2.1.2.2.1 Les indices de calcaire marbrier

Des indices de calcaire marbrier ont été décelés dans les communes de l'Estère, des Gonaïves, de Dessalines et d'Anse Rouge. Leurs caractéristiques sont:

Johanisse-Périsse (l'Estère): Les indices se retrouvent à Cathédrale et à La Croix. Le calcaire y est gris foncé, veiné et beau. L'accès y est facile. L'exploitation artisanale est à envisager.

Dessalines (Dessalines): Le calcaire est de couleur grise. La quantité et la qualité ne sont pas garanties.

Morne Grammont (Gonaïves): L'indice se trouve à 6 km au sud-est des Gonaïves. Le calcaire est massif, de couleur sombre et est affecté par des dissolutions.

Anse Rouge (Anse Rouge): L'indice est localisé aux environs de la ville d'Anse Rouge. Le calcaire est récifal, de couleur rose.

3.2.1.2.2 Les autres indices

La Chapelle (La Chapelle): Indice d'argile à 7 km à l'est de la ville de la Chapelle.

Bois Neuf (Saint Marc): Indice de gypse à environ 15 km au sud de Saint -Marc.

Saint Michel de l'Attalaye: Indice de guano aux environs de la ville de Saint Michel de l'Attalaye.

Ennery: Indice de calcaire lité à 2 km à l'est d'Ennery, dans la direction de Saint Michel de l'Attalaye.

Morne Blanc (Gonaïves): Indice de calcaire lité à Morne Blanc, à 3km des Gonaïves.

3.2.1.3 Les carrières de granulat

On dénombre plusieurs carrières de granulat dans le département. Parmi les plus importantes, on retrouve 4 carrières de sable dans la

commune de Saint Marc, 2 dans la commune des Gonaïves et 1 dans celle de Petite Rivière de l'Artibonite. On remarque également d'importantes carrières de sable noir dans la commune de Gros-Morne et une carrière de roches décoratives dans celle d'Ennery.

- **Saint Marc:** Les quatre carrières de sables sont localisées à Grosse Roche, à 1km au nord de Saint Marc; à Gros Morne, à 4km au nord de Saint Marc vers Pont Sondé; à Pont Sondé, à 10 km au nord est de Saint Marc; et à Drouet, à 2.5 km de Pont Sondé vers Liancourt.
- **Gonaïves:** On retrouve deux carrières de sable aux Gonaïves. L'une à Morne Lapierre, à 7km environ à l'ouest des Gonaïves, et l'autre à Bardon Marchand, à 4.5 km de l'embranchement des routes Port de Paix/Nationale #1.
- **Petite Rivière de l'Artibonite:** Une carrière de sable est localisée à Cajoux entre Bois Jour et Ogé, au nord de la Petite Rivière de l'Artibonite.
- **Gros-Morne:** L'exploitation du sable noir est effectuée dans plusieurs rivières. Celles de Mancelle et de l'Acul seraient plus exploitées en raison de leur accès plus facile.
- **Ennery:** Cette commune possède une carrière de roches décoratives pour la construction des maisons. Son potentiel serait élevé et elle serait déjà fortement utilisée.

3.2.1.4 Les marais salants

On retrouve des marais salants en grande quantité sur les côtes du département. Du nord au sud, les plus connus sont ceux d'Anse-Rouge, de Corridon, des Gonaïves, de Savane Desdunes et de Grande Saline.

3.2.2 L'exploitation minière

L'exploitation dans le département de l'Artibonite s'est résumée à celle d'une mine de cuivre, interrompue en 1971, et à celles toujours présentes des carrières de calcaire marbrier, de granulat et de marais salants. Plusieurs intervenants du milieu rappellent que le pétrole fut déjà exploité à proximité de la côte de la commune de Grande Saline.

3.2.2.1 Le cuivre

La principale mine du département était celle de Mémé, localisée à proximité du village de Mémé, à environ 16 km au nord ouest des Gonaïves et à 6 km au sud de Terre Neuve.

La Sedren S.A, société créée par un groupe canadien, la International HALLIWELL Mines Ltcd, dont le contrat de concession signé en 1955 avec l'Etat haïtien devait durer 35 ans, avait estimé en 1960 à 3.5 millions de tonnes les réserves du gisement. De 1960 à 1971, 1.5 millions de tonnes de minerai à 2% de cuivre ont été extraites.

Cette société, partie en catastrophe en 1972, a laissé la mine à l'abandon. Les 500 personnes qui y étaient employées se sont retrouvées au chômage, ce qui a affecté la vie économique de la région. Mis à part ce fait, elle n'aurait pas vraiment joué un rôle

financier important².

Des travaux de prospection y ont été effectués en 1981 par un groupe japonais, la Toyoda Tsusho Kaisha . De 1982 à 1989, une compagnie américaine, la First City Development of Haiti S.A., a remis en état les installations existantes sans faire d'étude de factibilité de l'exploitation du gisement. Aucune extraction n'a été enregistrée pendant cette période.

Des Gonaïves, une piste de 16 km en mauvais état mène à la mine de Mémé. Les installations de surface semblent être encore en bon état. Elles sont composées d'une usine de concentration et de flottation, de 3 cyclones, de concasseurs, de cellules de flottation, d'un séchoir, d'un réservoir et d'un système de convoyeur, d'un garage , d'un atelier de réparation et d'une centrale thermique à rénover. La SEDREN avait aussi aménagé un quai de 31 pieds de profondeur pour l'exportation du concentré de cuivre.

Au niveau souterrain, la mine mesure 800 pieds de hauteur et se développe à partir de 7 galeries entre les cotes 1100 et 1900. Les trois niveaux de la mine situés sous la galerie principale sont actuellement noyés.

²Ministère de l'environnement, Plan d'action pour l'environnement.
Rapport préliminaire
Claude Prépetit, BME, Août 1996

Trois permis de prospection ont été octroyés en Août 1996 à la société Mazzarin Inc., pour la réévaluation des potentiels cuprifère et aurifère des mines de Mémé et de Casséus. Si les résultats se révélaient positifs, les activités d'exploitation pourraient reprendre dans la zone.

En plus des réserves de Mémé de 2 millions de tonnes, on retrouve à 2 km au nord-ouest de la mine, à Boucan-Grandeur, des réserves additionnelles estimées à 6 millions de tonnes. Sans tenir compte de ces dernières, le gisement aurait une valeur brute de \$ US 156 000 000. Avec ces réserves additionnelles, la valeur atteindrait \$ US 460 000 000. Le caractère économique de l'exploitation demeure cependant à être confirmé.

Sur la base des 2 millions de tonnes de la mine, il est suggéré une production de 275 000 t/ an, d'où une durée de vie de 7 ans.

3.2.2.2 Le calcaire marbrier

Les gisements de calcaire marbrier du département sont classés économiques du fait de la qualité et de la quantité de ces minerais, ainsi que de leur accessibilité. Actuellement, il n'existe pas de véritables carrières de marbre à l'échelle industrielle.

Les calcaires marbriers de la région des Gonaïves sont exploités par la INMARH S.A depuis 1983. A Barcadère, le gisement de calcaire marbrier a été exploité de 1984 à 1986 à l'échelon industriel, par la Colvesa, pour le compte de l'industrie marbrière Haïtienne SA INMARH S.A. La production de la carrière était de 350 m³/ an. Les

réserves calculées sur une superficie de 1.6 ha et dans une zone comprise entre 16 et 56 m de cote sont ainsi réparties:

-	Réserves prouvées en place	: 350 000m ³
-	Réserves possibles additionnelles	: 220 000 m ³
-	Réserves prouvées utiles	: 100 000 m ³
-	Réserves possibles utiles	: 60 000 m ³

Actuellement, l'INMARH S.A s'approvisionne à Périssé et à Lapierre.

Au total , un volume de 30 m³ de blocs est extrait par mois(400 à 500 m³ par an) et est transformé à l'usine en 1050 m³ de carreaux par mois (17 500m² / an). La capacité de production de l'usine, d'après les responsables, est de 1 200m² de carreaux par mois. L'exploitation est irrégulière et de type artisanale. Il existerait également un atelier à Port-au-Prince (Corbeaux).

3.2.2.3 Les carrières de granulat (sable) et de calcaire lité

Les calcaires lités du département sont exploités à Morne Blanc et à Ennery, pour la production de moellons qui sont utilisés dans les fondations et la construction des façades de maisons et de clôtures. Les principales carrières de sable en exploitation sont situées à Saint Marc, aux Gonaïves, à Petite Rivière de l'Artibonite et à Gros-Morne. L'exploitation est effectuée de façon spontanée par les habitants. On retrouve de plus petites exploitations disséminées un peu partout dans le département (sable et roches). Enfin, la carrière de roches décoratives d'Ennery fournirait déjà plusieurs marchés.

3.2.3 Les marais salants

L'exploitation de sel représente une activité importante de la population des régions côtières. Ces marais salants fourniraient la majeure partie du sel utilisé en Haïti. Les quantités seraient suffisantes pour alimenter le marché nationale.

Trois zones sont déjà fortement exploitées, soit celles d'Anse-Rouge, de Corridon et des Gonaïves. Leur potentiel respectif serait encore élevé. Notons que le sel extrait des mines des Gonaïves, surtout acheminé au Cap-Haïtien, pourrait être déjà pollué par des déchets humains. Une exception à cette situation serait le site de Barthol, présentant une petite capacité et étant déjà exploité pour des habitants des Gonaïves.

Deux autres zones présentement exploitées à des fins domestiques par les habitants des localités avoisinantes, ou pour des ventes à petite échelle, présenteraient un bon potentiel. Il s'agit de Savane Desdunes et de Grande Saline. Les difficultés d'accès expliqueraient en partie le niveau moindre d'exploitation qu'on y retrouve.

En termes de quantité, il semble que les marais salants de Corridon et de Grande Saline représentent de meilleur potentiel. Toutefois, notons que la capacité de chaque site est peu documentée.

3.3 L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE

À l'instar des autres départements, l'activité économique de l'Artibonite est beaucoup plus intense au niveau du commerce et des services qu'au niveau industriel. Le commerce et les services, formel et informel, représentent d'ailleurs une part importante des emplois.

Les facteurs expliquant les faiblesses industrielles sont nombreux. Les plus importants semblent être: l'instabilité politique; l'insuffisance des infrastructures, transport et énergie surtout; et le caractère aléatoire de l'approvisionnement.

Le département présente cependant des potentiels d'intérêt, surtout en matière d'agriculture et de mines. Ici, la présence de deux (2) marchés régionaux d'importance, la proximité de la mer des grands bassins de la population et la position centrale du département dans le pays, sont des atouts.

De fait, au niveau du département, quatre (4) secteurs importants peuvent être développés pour favoriser le commerce et l'industrie.

1. L'agriculture et l'agro-industrie (voir le secteur 3.1);
2. Les mines et carrières (voir le secteur 3.2);
3. Le tourisme (voir le secteur 3.4); et
4. La pêche (voir le secteur 3.1).

3.3.1 L'industrie

Au niveau du département, l'industrie, en général, a regressé depuis plusieurs années. En 1982, d'après l'IHSI, les activités à caractère industriel ou assimilé occupaient 12,691 personnes, soit 5.59% de la population active. Dans les centres urbains du département, l'industrie occupait 7,843

personnes, soit 3.45% de la population active du département.

Les activités rencontrées dans le département concernaient: la fabrication de produits alimentaires, de boissons et de cigares; l'industrie textile, l'habillement et le travail de cuir; l'industrie chimique; l'extraction de minerais non métallique; l'industrie métallique de base; la fabrication d'outils métalliques et de machines; l'industrie manufacturière; la production d'électricité et d'eau; ainsi que l'industrie du bâtiment et des travaux publics.

La production industrielle au cours de la décennie 1985-1995 a été très faible. Plusieurs industries ont cessé leurs activités.

La principale entreprise de production encore présente dans le département se trouve aux Gonaïves: les Allumettes Haïtiennes (LAHSA). Sa production a diminué considérablement. Tout est fabriqué à l'extérieur seul un faible pourcentage du produit est assemblé et emballé sur place.

D'une manière générale, le secteur industriel accuse une participation faible au PIB. Cette faiblesse est due, entre autres, à la limitation des ressources et à la nécessité de renforcer d'autres secteurs, en particulier l'agriculture, les transports et l'approvisionnement énergétique.

La branche qui a connu un essor considérable dans la période de 1980-1990 est celle de la sous-traitance internationale visant l'assemblage. Toutefois, au cours de la période de 1990-1995, des industries ont accusé une baisse de leur rendement à cause de l'embargo. À l'instar des autres industries, elles sont maintenant et pour la plupart fermées. Leur approvisionnement en matières premières étaient trop aléatoire et dépendaient en grande partie de l'étranger.

Toutefois, plusieurs petites industries sont actives dans les principales villes du département: Gonaïves; Saint Marc; l'Estère; Verrettes; Pont Sondé; Ennery; Saint Michel de l'Attalaye. Les plus courantes sont des fabriques de blocs ou de glace, et des petites unités de transformation des produits agricoles.

3.3.2 Le commerce

Des liens commerciaux très intenses existent déjà dans le département de l'Artibonite. Cette intensité s'explique à la fois par:

- . La position centrale du département dans le pays;
- . La configuration même du département dont des parties sont géographiquement étroitement liées aux départements du Nord-Ouest, du Nord, du Centre et de l'Ouest;
- . La présence de ressources naturelles (sel) et de zones agricoles comparativement plus facilement exploitables et productives qu'ailleurs; et
- . La présence de grands bassins de population, de surcroît à proximité de la mer.

Plus particulièrement, la commune de Saint Michel de l'Attalaye, située au nord-est de l'Artibonite, commerce de façon importante avec les communes de Saint Raphaël et de Dondon (département du Nord). Elle entretient aussi d'autres rapports commerciaux avec la commune de Maïssade (département du Centre), aussi bien qu'avec d'autres communes avoisinantes, telles que Marchand Dessalines (Bas Artibonite), Marmelade, Ennery, Gonaïves et

l'Estère (Haut Artibonite).

La commune d'Anse Rouge, située non loin du canal du vent, sur la côte nord-ouest de l'Artibonite, exploite trois (3) potentiels d'intérêt national: la pêche, le sel et les épices.

La commune de Saint Marc, située au sud-ouest de l'Artibonite entre la commune de l'Arcahaie (département de l'Ouest) et Pont Sondé (Bas Artibonite), possède l'un des 3 ports les plus rentables du pays. Ses principaux partenaires commerciaux sont: Port-au-Prince (département de l'Ouest); Verrettes, Pont Sondé, Grande Saline (Bas Artibonite); l'Estère (Haut Artibonite) et la République Dominicaine. À moyen ou long terme, la présence d'un port plus performant dans la région de Port-au-Prince impliquerait cependant une chute importante des activités portuaires de Saint Marc. Toutefois, la zone présente un intérêt touristique certain.

La commune de Verrettes, située au sud-est du département, au coeur de la vallée de l'Artibonite, pratique une culture agricole polyvalente et dynamique. Le potentiel artisanal est non négligeable

Elle constitue une zone privilégiée entre la commune de Mirebalais (département du Centre) et le Bas Artibonite. De fait, d'autres échanges commerciaux se font avec les communes de La Chapelle (Bas Artibonite); Petite Rivière de l'Artibonite et Marchand Dessalines (centre du département de l'Artibonite). L'écoulement des marchandises se fait surtout au marché de Pont Sondé, vers les communes de Saint Marc et de Grande Saline (Bas Artibonite) et vers Port-au-Prince (département de l'Ouest).

La commune des Gonaïves, située dans le Haut Artibonite, près de la côte, a toujours été considérée comme une zone de transit vers l'Ouest, le Nord, le

Nord-Ouest et le Nord-Est.

Enfin, la commune de Gros-Morne, située au centre-nord de l'Artibonite, établit des échanges commerciaux très étroits avec les communes de Pilate et de Plaisance (département du Nord), Port-de-Paix (département du Nord-Ouest), Terre-Neuve, Gonaïves et l'Estère (Haut Artibonite).

Les réseaux d'échanges commerciaux du département tournent ainsi autour:

- de trois (3) villes côtières, Saint Marc, Gonaïves et Anse Rouge;
- de deux (2) des quatre (4) plus gros marchés régionaux du pays, ceux de l'Estère et de Pont Sondé, localisés dans les basses plaines de l'Estère et de l'Artibonite, à la croisée des routes conduisant aux villes côtières ou aux villes de l'intérieur, et/où un important bassin de population est situé;
- de deux (2) villes situées dans des zones agricoles productives: Verrettes et Saint Michel de l'Atallaye; et
- de villes, souvent les mêmes, situées dans des espaces géographiques apparentés à d'autres départements: Saint Marc, Gros Morne et Saint Michel de l'Atallaye.

Les principales contraintes rencontrées sont:

- . Les difficultés de transport;
- . L'inadéquation des marchés;
- . L'absence de moyen de stockage qui ferait perdre aux

paysans jusqu'à 25% de leur récolte; et

Des produits locaux et régionaux non valorisés.

À cet effet, notons l'importation des produits «pèpè». De plus, le tableau suivant illustre la croissance des importations de riz en Haïti.

Tableau XVIII: Importation du riz en Haïti

Exercice	Quantité en (T.M)	valeur en gourdes
1988-1989	6,602.631	14,464.479
1989-1990	5,918.912	13,654.373
1990-1991	3,775.512	11,774.262
1991-1992	18,309.220	47,241.099
1992-1993	9,131.518	13,167.783
1993-1994	90,163.388	185,453.413
1994-1995	127,450.322	438,490.126

Source: PAM - 1996

3.4 L'ENVIRONNEMENT, LA CULTURE, LE TOURISME ET L'ARTISANAT

3.4.1 L'environnement naturel

Pour le territoire du département, la superficie couverte par les forêts est très faible. La zone forestière en général est réduite.

L'abattage systématique des arbres pour la construction, l'artisanat, la consommation familiale et les petites industries, conduit à l'érosion du milieu. Les impacts de cette érosion se manifestent aussi bien du côté des bassins versants, des sous-bassins versants, que de celui des rivières.

La production du charbon de bois reste encore une source de revenu importante pour les paysans qui, pendant les périodes de sécheresse, n'ont d'ailleurs pas accès à d'autres sources d'énergie. Les bois provenant de l'abattage des arbres fruitiers sont utilisés pour la fabrication de planches, permettant la construction immobilière et la fabrication de meubles, ou bien transformés en charbon pour la cuisson.

Plusieurs sites naturels sont d'intérêt pour la conservation du Patrimoine, pour le développement du tourisme et pour l'amélioration du cadre de vie des populations. Ces sites devraient bénéficier d'un statut les protégeant. Les plus remarquables seraient:

- . Les crêtes des mornes Puilboreau (100 ha, entre Gonaïves et Plaisance), pour ses fougères arborescentes, ses orchidées et broméliades, et sa flore endémique;
- . Les étangs
 - Bois Neuf (40 ha, Saint Marc), pour sa flore et sa faune

aviaire particulières

- Source de l'Étang (marais de 10 ha, Anse Rouge)
- . Les sources thermales d'Anse Rouge, pour leur potentiel thérapeutique;
- . Petit Paradis (10 Ha, Anse Rouge), pour ses mangroves et sa faune endémique;
- . Savane Désolée (4600 ha, Gonaïves), pour sa végétation de désert, ses cactus;
- . Savane Bourque et Achim (Verettes), pour sa géologie particulière;
- . Grosse Roche (Saint Marc), pour sa plage et le paysage;
- . La zone «en bas de Gros Morne» (Gros Morne), pour les plages et le paysage;
- . La zone de Pivers (Saint Marc), pour son cadre végétal;
- . Le plateau de Goyavier (Saint Marc), pour son potentiel touristique et la vue panoramique qu'il offre;
- . Les zones côtières estuariennes de l'Artibonite, pour les bosquets de mangliers et les terres humides;
- . Le cordon littoral entre Montrouis et Saint Marc, pour son potentiel touristique;

- . Le cordon littoral de l'Étang à Lapierre, pour ses plages et son potentiel touristique;
- . L'embouchure de la rivière Grande Saline, Table au Diable et plages;
- . Les grottes Francisque (Saint Michel de l'Attalaye); Bénitier (Terre-Neuve et Anse Rouge); Difon, Boché et Grimango (Marmelade); Jeanzinga et Tibo (Dessalines), et Mapou (l'Estère);
- . L'eau en chute, de surface puis souterraine de Lavoute (Saint Marc);
- . La zone «Chevaux des Cloches et Chatelain» (Saint Marc, 5ème section)
- . Et de nombreuses chutes d'eau des rivières Yobel, Canot et Colomas (Saint Michel de l'Attalaye); de la rivière Cabeille (Marchand Dessalines); de la rivière Barrade (Marmelade); et des rivières Makon et Prud'homme (La Chapelle).

3.4.2 La culture

La «gaguère» (combat de coqs) reste la principale distraction de la population des sections communales et des communes à travers le département.

Tout au long de l'année, plusieurs événements culturels et des fêtes. Entre autres des événements culturels peuvent être associés, fêtes-champêtres

sont remarquables. Parmi les plus importantes, citons celles des communes de :

- . Gros Morne: Marie la Chandeleur, 2 février;
- . Saint Marc: 25 avril;
- . Saint Michel de l'Attalaye: 8 mai;
- . Marchand Dessalines: Sainte Claire, 12 août;
- . Petite Rivière de l'Artibonite: Saint Jérôme, 30 septembre;
- . Gonaïves: Saint Charles, 4 novembre.

Dans cette dernière localité, on trouve également trois (3) temples vaudous de première importance: Souvenance, Soukri et Badjo.

Les activités culturelles les plus visibles lors des fêtes patronales-champêtres sont des tirs aux bâtons entre des jeunes hommes de quartiers différents à travers les communes et des spectacles de danse folklorique au niveau des places publiques ou de certains espaces plus ou moins appropriés. De plus, la fête de La Toussaint (que l'on surnomme Guédée) est célébrée chaque année à travers tout le pays du 31 octobre au 2 novembre. Elle jouit d'un intérêt particulier. Pendant trois (3) jours consécutifs, les différents temples vaudous sont mobilisés.

Le carnaval est également privilégié. Indépendamment du contexte socio-politique, il se réalise annuellement vers la fin du mois de février - début de mars. La population est toujours fidèle au rendez-vous. Le «Rara» (bande à pieds) qui se réalise au cours de la Semaine Sainte, à partir du Mercredi des Cendres jusqu'au lendemain de Pâques. Il présente un caractère particulier avec ses différents rituels à caractère mystique.

Des activités théâtrales s'organisent surtout pendant les vacances. Différents sketch expriment la vie socio-économique et politique de la population.

Le département possède plusieurs éléments du patrimoine historique et architectural du pays. Ces éléments devront être classés et intégrés dans une stratégie d'aménagement. Les plus remarquables seraient:

- . Dans la commune de Marchand Dessalines:
 - La Maison Claire Heureuse et Jean Jacques Dessalines
 - La Maison et monument Charlotin Marcadieu
 - Le Palais impérial
 - Les Forts perchés au-dessus de la ville:
 - . Décidé
 - . Dimanche
 - . Félicité Guillaume le Bonheur
 - . Mme Jean Jacques Dessalines

- . Dans la commune de Petite Rivière de l'Artibonite:
 - Le Fort de la Crête à Pierrot
 - Le Palais 365 portes du Roi Christophe

- . Dans la commune de Saint Marc:
 - Les ruines du site de Goyavier
 - Les forts
 - . Anglais
 - . Fort Blokos
 - . Djanman
 - L'Habitation Georges
 - La Maison Nissage Saget
 - Le vestige de Maison Gingerbread
 - La Place Philippe Guerrier
 - Les Monuments Jean Jacques Dessalines et Esténio

Vincent

- La Maison antique à Lassiri

. Dans la commune des Gonaïves:

- Le Mémorial de l'Indépendance
- Le Mémorial de l'Amiral Killick
- La Place d'Armes
- La Place de Jacques Stephen Alexis
- La Place de Boisrond Tonnerre
- La Tombe Claire Heureuse
- Le Cimetière de Saint Anne, lieu mystique
- Le Monument de Poteau (guerre civile), localité Poteau

. Dans la commune d'Ennery:

- La Maison Toussaint Louverture
- l'Habitation Toussaint Louverture
- Le Fort des Bayonnais
- La Ravine à Coulevre (1er combat de Toussaint Louverture contre Rochambeau, 19ème siècle)

. Dans la commune de Marmelade:

- Le Fort de jalousie
- Le Fort de Bedouet

. Dans la commune d'Anse Rouge:

- La Maison Pauline Bonaparte (Colon français du 19ème siècle)

. Dans la commune de Saint Michel de l'Attalaye:

- La Savane Diane, lieu de pèlerinage.

3.4.3 Le tourisme

Le département de l'Artibonite possède donc de forts attraits et potentiels culturels et naturels pour le développement du tourisme. Néanmoins, l'activité touristique est presque nulle pour ne pas dire inexistante. Plusieurs raisons sont à l'origine de cette carence: infrastructures de transport limitantes; disponibilité d'énergie électrique insuffisante; absence ou peu de services d'hôtellerie, d'aménagement et d'installation; programmes d'investissement et de mise en valeur de promotion au niveau régional et communal inexistants.

Deux zones ressortent pour leur fort potentiel d'aménagement touristique. Il s'agit:

- De la zone de Saint Marc, en continuité avec la côte des Arcadins et pour le plateau de Goyavier; et
- Le cordon littoral entre l'Étang et Lapierre, soit une vingtaine de kilomètres de plages en association avec un plateau continental, à proximité des Gonaïves et d'Anse Rouge où on retrouve un fort potentiel de développement de l'Artisanat et un petit port qui pourrait être réhabilité et des sources thermales. La quantité de sédiments en suspension dans l'eau le long de la côte, suite à l'érosion, pourrait cependant être un facteur limitant.

Ces deux zones pourraient d'ailleurs être reliées par mer entre elles, puis avec d'éventuels autres développements touristiques à l'Île de la Gonave et aux Îles Cayemittes.

Les autres potentiels, naturels et culturels, devraient être mis en réseau dans une éventuelle stratégie de développement touristique. De fait, le nombre de forts, d'événements historiques et d'attraits naturels de l'Artibonite, dont ses paysages contrastés et variés, semblent pour le moins tout aussi important que dans tous les autres départements.

3.4.4 L'artisanat

Le département de l'Artibonite dispose de ressources suffisantes pouvant assurer le développement de l'artisanat.

On y trouve certaines ressources telles que: argile, marbre, plâtre, lataniers, cèdres, pites bambous, etc... utilisés pour la confection de sculptures, meubles, chapeaux de paille, paniers, cordes, dormants, tapis, poteries, maçonnerie de décoration intérieure pour la construction.

Les communes à plus forts potentiels sont : Anse Rouge, Ennery, Terre Neuve et l'Estère dans le Haut Artibonite, et les communes de Marchand Dessalines, Saint Marc et de Verrettes dans le Bas Artibonite. Plus spécifiquement, on trouve de petits centres d'artisanat dans les communes d'Anse Rouge, d'Ennery et de Verrettes.

3.5 L'HABITAT

3.5.1 Les tendances

Le département de l'Artibonite est l'un des plus peuplé du pays, le deuxième en importance après l'Ouest. Ses deux villes principales, Gonaïves et Saint Marc, sont surpeuplées et une forte migration causée par l'exode rurale provoque l'augmentation et la création de nombreux bidonvilles. On dénote des problèmes d'insalubrité et d'assainissement. Certaines zones agricoles sont déjà touchées par des constructions incontrôlables et anarchiques.

La ville de Verettes est également un foyer important de croissance urbaine. La localisation d'un hôpital dans cette ville et le dynamisme de son milieu agricole ne seraient pas étranger à cela.

En 1982, selon la tendance observée au sein du département d'après l'IHSI, le nombre de logements en milieu urbain et en milieu rural étaient de 40 à 60 %. La répartition des maisons selon les matériaux étaient réparties comme suit:

Tableau XIXa: Répartition des bâtiments par type de construction, selon le statut d'occupation en milieu rural

Types de bâtiments	Nombre de bâtiments			Taux %
	Occupé	Vide	Total	
Maison en terre	7945	1343	9288	5.56
Taudis	1990	301	2291	1.4
Ajoupas	86132	10405	96537	57.8
Maison en tôle	46576	9232	55808	33.5
Bloc/en tôle	1510	408	1918	1.2
Gingerbread	72	21	93	0.05
Bloc/en béton	166	66	232	0.14
Villa	7	2	9	0.005
Appartement	8	9	17	0.01
Hotel/pension	39	68	107	0.06
Autre	30	464	494	0.3
Total	144.475	22.319	166.794	100.00

Source: IHSI, 1982

On remarque que les maisons en tôle occupaient le plus fort pourcentage, suivi des maisons en blocs couvert en tôle.

On remarque que les ajoupas occupaient le plus fort pourcentage, suivi des maisons en bloc avec couverture en tôle. Selon les dernières estimations de l'IHSI en 1995, les constructions en bloc avec couverture en tôle ou en béton armé auraient pris de l'ampleur considérablement. De fait, les constructions en bloc avec couverture de tôle constitueraient la plus forte tendance observée dans ce domaine.

Tableau XIXb: Répartition des bâtiments par type de construction selon le statut d'occupation en milieu urbain

Types de bâtiments	Nombre de bâtiments			Taux %
	Occupé	Vide	Total	
Maison en terre	501	61	562	2.00
Taudis	313	31	344	1.2
Ajoupas	4211	528	4739	16.8
Maison en tôle	14121	3147	17271	61.22
Bloc/en tôle	2806	618	3424	12.1
Gingerbread	223	57	280	0.99
Bloc/en béton	956	275	1231	4.99
Villa	10	1	11	4.4
Appartement	52	12	64	0.04
Hotel/pension	21	33	43	0.23
Autre	17	225	242	0.86
Total	23234	4977	28211	100.00

Source: IHSL, 1982

Par ailleurs, dans le département, plus de la moitié de la population (63% des habitants) seraient propriétaires de leur logement, 8% seraient locataires et 22% en situation de fermage.

3.5.2 L'assainissement

3.5.2.1 Collecte et Evacuation des ordures

La gestion des ordures ménagères pose un grand problème à travers les grandes villes du département. Les administrations communales de ces villes ne disposent ni de ressources humaines compétentes, ni

de matériels et moyens logistiques en quantité suffisante, pour apporter une amélioration à l'un des grands problèmes chroniques urbains.

Une grande ville comme Gonaïves, chef-lieu du département produit en moyenne 12m³ /jour de déchets. Les responsables en la matière, devant un tel volume, n'arrivent pas à gérer de façon efficace la collecte et la décharge des ordures. Une des pratiques courantes est de les brûler sur place afin de les réduire à environ 40% du total de m³. Quand l'unique camion compresseur de la Mairie tombe en panne, les employés de la voirie collectent les ordures à l'aide de brouettes, pour les déposer dans des décharges anarchiques au milieu des zones habitées.

Parfois, les Travaux Publics' Transports et Communications (TPTC) prêtent un camion ou un chargeur pour nettoyer les endroits où de grandes quantités d'ordures se sont accumulées à travers la ville. Toutefois, le nettoyage reste en général incomplet et irrégulier.

Bien souvent les ordures sont déversées dans des canaux de drainage, causant leur obstruction, ce qui entraîne des inondations dévastatrices lors des grandes averses. Aucune alternative viable n'est encore apportée au problème des ordures générées à l'intérieur du département. Le problème reste et demeure entier.

3.5.2.2 Evacuation des déchets fécaux

Dans la majorité des villes du département, aucun système d'évacuation n'a été conçu pour les excréments et les eaux usées. Lorsque présents, ces systèmes ne couvrent qu'une petite partie de

ces villes. Les déchets sont le plus souvent jetées dans les canaux de drainage. Actuellement, des latrines à fosse sèche sont utilisées et le taux d'utilisation est très minime, soit 1%. Finalement, il y a ceux qui n'ont ni latrines, ni fosses. Cette situation est fréquente dans les quartiers populaires et les zones rurales.

3.6 L'EAU POTABLE

Certaines grandes villes d'importance, comme Gonaïves et Saint Marc, sont alimentées en eau potable à partir de puits munis de dispositifs de pompage qui servent à remplir les réservoirs disponibles. La capacité varie entre 1000 à 3000 m³/j. Les pompes submersibles sont alimentées par l'ED'H ce qui, dans le contexte actuel, rend leur fonctionnement fortement incertain.

En principe, l'eau pompée est stockée avant distribution et ne bénéficie d'aucun traitement. Les stations de chloration installées sont toujours hors d'usage.

Les communes de Gros-Morne, de Saint Michel de l'Attalaye et d'Ennery, sont alimentées par un système d'eau potable par gravité. Le réseau est géré par un représentant de la Société Nationale d'Eau Potable (SNEP), qui dispose d'un bureau à travers la ville.

Les conduites principales, souvent endommagées en saison pluvieuse, peuvent contaminer l'eau. Un certain gaspillage s'observe au niveau des prises domiciliaires. Les propriétaires laissent souvent leur robinet ouvert.

D'autres communes, comme celles d'Anse Rouge, de La Chapelle, de Grande Saline et de Petite Rivière de l'Artibonite, confrontent des situations plus difficiles. La distance de localisation des points d'eau est longue. L'eau y est souvent captée par des Organisations Non Gouvernementales (ONG) et des organisations de base. La qualité de l'eau est généralement mauvaise, ce qui cause bien souvent des maladies intestinales.

Le manque d'eau potable n'est généralement pas lié au manque de ressources en eau. L'insuffisance du nombre d'infrastructures en place et le manque d'entretien des systèmes existants, sont parmi les causes essentielles des déficiences.

Les trois (3) tableaux suivants présentent la desserte en eau potable des villes et communes du département.

Tableau XX: Desserte en eau potable de dix (10) villes; (1995)

	Populat. Urbaine (habitants)	Popul. Desservie (habitants)	Taux de couverture %
Gonaïves	66.761	17.308	26
Saint Marc	46.605	21.286	46
Estère	12.980	10.384	80
Desdunes	17.974	14.379	80
Verrettes	27.551	2.672	9.60
Petite Rivière de L'Artib.	16.563	6.042	36.48
St Michel de l'Attalaye	14.061	6.916	49.20
Dessalines	17.633	4.712	24.70
Gros Morne	9.386	2.223	23.68
Anse Rouge	5.706	5.135	90.00
	230.220	91.257	40 %

Source: ONU/DCTD - 86-003

Tableau XXI: Desserte en eau potable de 19 villes (1989)

	Population	Besoins en m3/j	Taux de couverture	Population desservie
Gonaïves	38.229	2.676	56	21.408
Ennery	1.097	33	61	669
Gros Morne	5.046	353	3	151
Terre Neuve	631	19	100	631
Anse Rouge	3.070	215	16	491
Pte Riv. Des Bayonnais	333	10	100	333
Sources Chaudes	424	13	100	424
Marmelade	1.511	45	0	0
Grande Saline	1.306	39	5	65
Verrettes	4.158	291	31	1289
Pte Riv. De L'Artibonite	11.364	795	33	3750
Dessalines	8.934	625	35	3127
St Michel de l'Attalaye	8.049	563	62	4990
La Chapelle	1.440	43	69	994
Désarmes	2.397	168	72	1726
Liancourt	434	13	77	334
Savane à Roche	462	14	87	401
Desdunes	15.359	1.075	90	13.823
Estère	6.530	457	90	5877
	110.774	7447	55 %	60.483

Sources: ONU/DCTD-HAI-86-003

Tableau XXII: Desserte en eau potable par commune (1989)

	Population totale	Besoins en m3/j	Taux de couverture %	Population desservie
Gonaïves	55.249	1.105	27	14.917
Ennery	25.762	515	76	19.579
Gros Morne	76.423	1.528	14	10.699
Terre Neuve	18.384	368	11	2.022
Anse Rouge	17.279	346	52	8.985
Marmelade	3.368	67	0	0
Desdunes	7.506	150	7	525
Dessalines	105.791	2.116	17	17.984
Pte Riv. De L'Artib.	82.240	1.645	18	14.803
Estère	19.187	384	23	4.411
Grande Saline	14.142	283	34	4.808
Verrettes	56.483	1.130	46	25.982
La Chapelle	15.641	313	48	7.507
St Michel de l'At.	79.558	1.519	100	79.558

	577.013	11.541	37 %	211.780

Sources: ONU/DCTD-HAI-86-003

On remarque que le pourcentage de couverture des villes en 1989 varie entre 0 et 100%, pour une moyenne générale de 55%. Certaines villes comme Marmelade, Gros Morne et Grande Saline ne sont à peu près pas desservies.

En 1995, le taux de couverture des villes varie entre 9.6 à 90 %, pour une moyenne effective de 40%. On remarque cependant une nette amélioration de la ville de Gros Morne et une régression significative de la ville de St Michel de l'Attalaye.

Le taux de couverture moyen des communes se limite à moins de 37 %.

Les volumes prélevés pour l'alimentation en eau potable des populations totalisent environ 6 mm³/an. Ils sont insignifiants, si on les compare aux flux moyens annuels des ressources en eau théoriquement disponibles du département de l'Artibonite, qui atteint plus de 4000 mm³/an, dont 700 mm³/an pour les eaux souterraines, (source: ONU/DCTD-HAI-86-003).

Le desserte est faible dans certaines zones d'altitude, particulièrement sur les massifs calcaires, où les sources sont peu nombreuses et de faible débit, et dans les régions de dépôts argileux et les zones littorales, où les eaux souterraines sont salées et les précipitations sont faibles.

En général, les forages ne seraient pas bien localisés. Les informations lithologiques et hydrodynamiques sont peu nombreuses ou de qualité médiocre. Les débits sont souvent observés en phase de développement au cours de pompages de courte durée. Les rabattements correspondants ne sont généralement pas mentionnés et lorsqu'ils figurent, ils ne correspondent pas nécessairement à une stabilisation au niveau dynamique.

Par ailleurs, l'utilisation industrielle de l'eau concerne essentiellement des petits centres de traitement de la canne à sucre. Les volumes d'eau utilisés sont peu

importants.

Le tableau suivant présente les informations disponibles concernant la distribution des sources par commune. 320 sources ont déjà été recensées pour 12 des 15 communes du département.

Tableau XXIII: Distribution des sources par commune

Marmelade	Terre Neuve	Anse Rouge	Gros Morne	Ennery	St. Michel l'At
Paparel	Nan Sucrin	Blanche	Janvier	Lori	Vincent
Cocome	Miel	Palton	Digotru	Torquette	Perar
Rabi	Grosse Roche	Astralie	Fontain	Duvoisin	Serja
Villa	Lafortin	Lapierre	Lapierre	Bazil	Dodame
Médor	Bovois	Tanté	Méli	Pibalo	Pangole
Ba Madame	Bois de Chêne	Clorisse	Couli	Zakarie	Vignette
Guérin	Grand Bossi	Bonseigneur	Bonjour	Lagon	Brigitte
Ténak	Palto	Chevalier	Lechoux	Lasoudri	Lande
Bilé	Palmis	Nan Yaya	Morne Karine	Topin	Latou
Charette	Sarazin	Nan Dimanche	Mahotiére	Arizona	Germaine
Clocher	nan Ilé	Nan Pitimi	Massi	Minguette	Polette
Kachage	Daran	Atrél	Descades	Dumont	Malaroche
Manuel	Dolan Barrada	Morne Pote	Haut Moulin	Bassin Madam	Baltazar
Espagnole	Lamarque	Miguel	Boutin	Pascale	Kambourik
Dufour	Dammarie	Bonal	Badin	Dufossé	Mato
Gilbin	Lagon	Nan Piquant	David	Nan Azoma	Sanson
Gauthier	Mapo	Cote Dieuseul	Lornant	Manian	3 Potos
Barrada	Berto	Moreau	Cathédrale	Cresson	Carabiente
Cassave	Grand Jardin	L'étang	Riv. De L'Acul	Bois Neuf	Malo
Podesse	Salle	Tête Bête	Biscaye	Surprise	Dazasse
Bocher	Nan Dalle	Nan Menté	Vasset	Passe Contrée	Duchêne
Victoire	Nan Jean Some	Chapino	Sapotille	Bisquette	Macclin
Ména	Nan Café	Cabane Neuf		Milon	Passe Labon
Patcher	Nan Plaine	Magasin lesRois		Passecot	Yayou
Roux	Nan Sceau	Morne Gilo		Mérian	Savane
Grosse	Mahotiére	Colombier		Trompette	Dossous
Roche	Trompette	Marodia		Navité	Jean Charles
	Ka Sion	Ti Place		Lucroix	Kabé
	Dolan	SourcesChaudes		Bonne Femme	Vedrine
	Calinette	Ramoneuse		Meger	Sidor
	Blanche	Moule à		Losse	Grand Papa
	Lanark	Manchette		Dumont	Mazi
	Bois Neuf	Ti Paradis		Passecot Bis	Kano
	Tanté			Père Serge	Bambou
	Noël Palto			Namine	Bois Delan
				Roufle	Boucan Rocher
				Madisse	Manguin
					Nandal
					Dlo Kontré
					Nan Soresses
					Savane
					Longue
					Nan Pome
					Koté So
					Garata
					Nannodé
					Gigotte
					Tida
					Contré
					Tinette
					Cabrite
					Chapelle
					Savane Casse
					Rancló
					Denyo
					Ba Savane
					Palmarin
					Julien
					Lagon
					Yanisse
					Gilbert
					Marinette
					Kandelo
					Zanmi
					Jacob
					Délava
26	35	32	22	37	64

Sources: - Résultats des tables sectorielles du département de l'Artibonite, août 1996
- Analyse du secteur eau potable et assainissement (OPS/OMS/BID), mai 1996
- ONU/DCTD/HAI-86-003

Tableau XXIII (suite): Distribution des sources par commune

Gonaïves	Estère	Dessalines	Verrettes	Saint Marc	Grande Saline
Marchand Lapierre Terre Salé Granman De Fontaine Décode Rofilier Brunet Letiro Mandrïn Beldans Biénac Jacobin Poste Kautan Poteau Colon Déclin St Carreau Sédern Mémé Ka Lanno Damarie Montaka Laférière Grandeur Pérou Nayifré St Barade St Morel Savane Ronde La Coupe Rigaud Ka Jeanne Kanèl Tantine Chernombre Christian Caglosse Biquette Rondeau Marchale Valheureux Potale Bongris Decahos Bassin La Source Grandeur Grand Bazil Bayonnais Phaéton	Hatte Gramont Mapou Lagon Laville Goudrin La Couleuvre Mélé Lagon Chien	Impérial Caplace Borin Beach Nan Source Coupe à L'Inde Fond Alezan Calamdère Tête Dlo Passé Messi Ti Bo La Source Marassa	Savanette Danger Bourbé Madan Massao	Gilbert Lafortin Cadet Ravine Café Fond Ramier Chaldirak Kajou Lacoude Rassemblé Boileta Gardère Boutole Pinson Malgoton Boideyo Dubusson Chatelain Aquil Dubusson Lagrange Gévais Balagué Libin Molette Petite Place Plaine Olive Haut Bellevue Bonique	Potneau Cheveau Lombar Jean Salomon
50	7	12	5	27	3

Sources: - Résultats des tables sectorielles du département de l'Artibonite, août 1996
- Analyse du secteur eau potable et assainissement (OPS/OMS/BID), mai 1996
- ONU/DCTD/HAI-86-003

3.7 L'ÉNERGIE

La situation énergétique du département est critique. Les équipements existants sont majoritairement non fonctionnels. Par ailleurs, l'utilisation non rationnelle des ressources ligneuses pour la satisfaction des besoins en énergie constitue une véritable pierre d'achoppement pour l'équilibre écologique du département.

De fait, alors que certaines sources d'énergie sont peu ou pas utilisées (le solaire, l'éolien, les rivières ...) ou non disponibles (les centrales actuelles), on assiste dans la totalité des communes du département à une exploitation anarchique et à outrance des ressources ligneuses. Cette situation provoque des conséquences écologiques néfastes:

- Érosion accélérée des principaux mornes provoquant des inondations répétées et dévastatrices;
- Ensablement des plaines cultivables en entraînant la diminution de la fertilité des sols;
- Diminution du débit des rivières et des sources;
- Baisse de niveau des nappes phréatiques; et
- Baisse de la production de certaines cultures, principalement des fruits.

3.7.1 La desserte en électricité

Les quinze (15) communes du département ne disposaient pas toutes d'infrastructures électriques. Certaines communes qui en disposaient, dans le temps, ne sont plus desservies. Les équipements sont, en général, désuets et le service d'entretien presque inexistant.

Le tableau suivant indique les principales villes du département qui disposent d'énergie électrique à partir des centrales localisées dans le département.

Tableau XXIV: Production actuelle d'énergie électrique dans l'Artibonite

Villes et zones	Centrales existantes	Puissance Kilowatt	Année d'installation
Gonaïves	Thermique (diesel)	7500	1981 - 1988 - 1996
Drouet	Hydro	2800	1978
Saint Marc	Thermique (diesel)	2650	1980- 1989 - 1996
Délugé-1	Hydro	800	1990
Marchand Dessalines	Thermique (diesel)	590	
St Michel de l'Attalaye	Thermique (diesel)	260	
Gros Morne	Thermique (diesel)	55	
Ennery	Thermique (diesel)	55	

Source: EDH - DDA et EDH-parc de production, janvier 1987

La capacité électrique du département se chiffre donc à 14,710 Kw, soit 11,100 kw thermique et 3.600 kw hydro-électrique. De plus, d'autres villes du département telles que Verrettes, Desdunes, l'Estère et Petite Rivière de l'Artibonite, sont alimentées par le réseau régional de l'Artibonite.

Dernièrement, l'Unité Centrale de Gestion (UGC) a lancé un appel d'offres afin de réhabiliter le réseau existant.

3.7.2 Les potentiels et projections

L'Artibonite disposerait d'intéressants potentiels hydro-électriques aménageables. De fait, le potentiel hydraulique des rivières du département se chiffre à près de 50,000 kw, ce qui quadruplerait l'énergie disponible dans

le département.

À cela, un projet d'aménagement d'une centrale thermique a également déjà été envisagé. Ce projet aura une production de 60.000 kw.

Le tableau suivant résume ces potentiels et projets.

Tableau XXV: Potentiels hydro-électriques et centrales thermiques envisagées

Villes et zones	Potentiels hydrauliques	Projets thermiques
St Marc, Délugé-Lanzac	Hydro, 1180 kw	
St Marc, Gobé	Hydro, 190 kw	
Gros Morne, Trois Rivières	Hydro, 728 kw	
Verettes	Hydro, 20.936 kw	
La Chapelle	Hydro, 25.285 kw	
St Michel de l'Attalaye	Hydro, ----- kw	
Gonaïves		Thermique, 60 000 kw
Cazale Rivière Torcelle	Hydro, 890 kw	
Villard Canal Villard	hydro, 490 kw	

Source: Électricité d'Haïti, Parc de production, janvier 1997

L'aménagement de ces potentiels ou l'implantation de ces centrales devraient préalablement faire l'objet d'évaluations environnementales.

3.8 COMMUNICATIONS (TÉLÉCOMMUNICATION, RADIO ET TÉLÉDIFFUSION, SERVICE POSTAL)

3.8.1 Télécommunications

Dans l'ensemble du département, seules les communes de Gonaïves et de Saint Marc sont dotées de réseaux téléphoniques fonctionnels pour la desserte des maisons. Cependant, au niveau de ces communes, la qualité des services fournis est assez mauvaise. En effet, les centrales téléphoniques fonctionnent avec moins de 15% de leur capacité maximale de desserte, les réseaux sont désuets et les pannes au niveau des circuits et des lignes d'abonnés sont fréquentes. À cause de la lenteur et de l'inefficacité du service de réparation, plusieurs abonnés peuvent passer plusieurs mois sans le moindre service téléphonique.

Les populations des autres communes du département, quant à elles, ne bénéficient même pas de ce service inadéquat. Elles sont obligées de parcourir plusieurs kilomètres pour se rendre aux Gonaïves ou à Saint Marc de façon à communiquer avec le reste du monde. On pense qu'avec le projet de téléphonie rurale qui est en cours de réalisation, ces difficultés seront allégées.

3.8.2 Radio et télédiffusion

Dans chacune des deux (2) sous-régions (Haut et Bas Artibonite), on trouve au niveau des deux (2) villes principales (respectivement Gonaïves et Saint Marc) cinq (5) stations de radio et deux (2) stations de télévision. Ces stations de diffusion, mal et sous-équipées, sont de faible portée (ou longueur d'onde) et les services offerts sont loin d'être efficaces tant au niveau de la qualité que du taux de couverture de la population.

Tableau XXVI: Principales stations de radio et de télédiffusion dans le département de l'Artibonite

Localisation	Radio diffusion	Télédiffusion
- Haut Artibonite (Gonaïves)	- Trans America - Indépendance - Fallans Air - Provinciale - Phare	- Trans America - Téléstar
- Bas Artibonite (Saint Marc)	- Pyramide - Saint Marc - Dynamique - Super G. Mini - LJS	- Téléquisqueya - Dynastie

Source: Enquête de terrain

Plusieurs stations de radiodiffusion (aucune station de télévision) émettant de Port-au-Prince, peuvent être captées au niveau du département, moyennant l'utilisation d'antennes réceptrices appropriées: Haïti Inter, Galaxie, Métropole, Vision 2000. Tropic FM et Nationale.

3.8.3 Service postal

Les communes du département possèdent toute un service postal. Cependant, à part les communes des Gonaïves, de Saint Marc et de Petite Rivière de l'Artibonite, qui disposent d'un personnel de quelques membres, ce service est pratiquement non fonctionnel dans les autres communes où ce personnel se réduit à un seul individu dépourvu de tout moyen.

3.9 L'ÉDUCATION

Pour aborder la problématique de l'éducation dans le département de l'Artibonite, nous avons utilisé les principaux indicateurs scolaires suivants:

- le taux net de scolarisation de la population
- le taux brut de scolarisation
- le taux de fréquentation scolaire (par âge, sexe, selon le milieu rural/urbain)
- la répartition spatiale des établissements scolaires (intra et inter communale)
- les ressources humaines utilisées
- les infrastructures scolaires
- le niveau d'instruction

3.9.1 La situation actuelle et les contraintes

Selon l'institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique, en 1993, le département de l'Artibonite regroupait 17% des écoles du pays (pour 14% environ de la population); soit 1332 sur un total de 7982 institutions scolaires. Il concentrait 19.45% des enseignants, 18,50% des élèves et 15,61% du nombre total des salles de classe disponibles dans l'ensemble du pays (réf. Tableau XXVII). Quatre (4) ans après, la situation pourrait avoir changé certes, mais les pourcentages varieraient à un degré moindre.

Tableau XXVII: Nombre et pourcentage de salles de classe, d'instituteurs et d'élèves dans l'enseignement primaire par département

Département	Nbre d'écoles		Salles de classes		Nbre d'instituteurs		Nbre d'élèves	
	Écoles	%	salles	%	Instituteurs	%	Élèves	%
Artibonite	1,332	16.69	3,301	15.61	5,913	19.45	185,459	18.50
Centre	737	9.23	1,264	5.98	2,321	7.64	91,225	9.10
Grande-Anse	639	8.01	1,223	5.78	1,758	5.78	66,452	6.63
Nord	843	10.56	2,510	12.16	3,401	11.19	117,253	11.69
Nord-Est	252	3.16	786	3.72	1,058	3.48	34,567	3.45
Nord-Ouest	688	8.62	1,637	7.74	2,390	7.86	80,625	8.04
Ouest	1,900	23.80	6,496	30.73	7,707	25.35	233,105	23.25
Sud	908	11.38	2,454	11.61	3,488	11.47	111,688	11.14
Sud-Est	683	8.56	1,410	6.67	2,363	7.77	82,356	8.21
Total	7,982	100.00	21,141	100.00	30,399	100.00	1,002,730	100.00

Source: Enquête statistique, 1987-1988

3.9.1.1 Répartition spatiale des établissements scolaires et du personnel éducatif dans le département de l'Artibonite

L'analyse du tableau XXVIII fait ressortir de profondes disparités au niveau de la répartition des établissements scolaires et du personnel éducatif dans le département, compte tenu de la population à desservir et du rôle polarisateur de certains centres urbains.

Tableau XXVIII: Nombre d'écoles, de salles de classe, d'élèves et d'enseignants pour le département de l'Artibonite par arrondissement et commune 1er et 2ème cycle du secteur public - 1995 - 1996

Départ. Artibonite	Écoles			Salles de classe			Élèves			Enseignants		
	Urbain	rural	classe	Vacation	Total	Utilisée	Masc. Total	Fém.		Masc. Total	Fém.	
Arrondis. Dessalines												
1. Desdunes	1	2	19	0	15	15	609	351	960	12	2	14
2. Dessalines	3	13	97	0	87	79	2689	2013	4702	48	25	73
3. Grande Saline	1	4	28	0	23	22	546	374	920	5	0	5
4. L'Estère	0	3	16	0	17	17	450	288	738	10	6	16
5. Pet. Riv. Artibonite	6	8	105	0	76	62	3390	2765	6155	39	44	83
Total Arr. Dessalines	11	30	265	0	218	195	7684	5791	13475	114	77	191
Arrondis. Gonaïves												
1. Ennery	1	2	19	0	17	19	389	254	643	5	6	11
2. Gonaïves	16	15	233	10	238	229	5444	4647	10091	88	150	238
Total Arr. Gonaïves	17	17	252	10	255	248	5833	4901	10734	93	156	249
Arrond. Gros Morne												
1. Anse Rouge	1	4	36	0	29	29	643	574	1217	19	13	32
2. Gros Morne	4	8	72	0	50	72	1377	853	2230	25	19	44
3. Terre Neuve	0	6	40	0	26	26	851	626	1477	25	8	33
Total Ar. Gros Morne	5	18	148	0	105	127	2871	2053	4924	69	40	109
Arrond. Marmelade												
1. Marmelade	3	1	24	0	9	8	787	614	1401	10	7	17
2. St Michel l'Attalaye	3	12	97	0	80	78	2759	2063	4822	48	35	83
Total Ar. Marmelade	6	13	121	0	89	86	3546	2677	6223	58	42	100
Arrond. Saint Marc												
1. La Chapelle	1	2	15	0	6	6	472	363	835	5	1	6
2. Saint Marc	11	14	204	4	166	151	5050	5025	10075	87	103	190
3. Verettes	3	8	73		66	62	1944	1505	3449	28	18	46
Total Arr. Saint Marc	15	24	292	4	238	219	7466	6893	14359	120	122	242
Total dépt. Artibonite	54	102	1078	14	905	875	27400	22315	49715	454	437	891

Sources: - Sommaire des profils des écoles

- MENJS, USAID, TMG. (Citée par G. Berrouet Durand et A. Verdier), juin 1997

a) **Disparité inter-communale**

Les communes de Gonaïves et de Saint Marc absorbent à elles seules plus de 36% des écoles publiques, 40.5% du nombre total de salles de classes, 40.6% des élèves et 48% des enseignants disponibles dans tout le département de l'Artibonite. Par contre, les centres urbains de Terre Neuve et de l'Estère (11580 habitants) ne sont desservies par aucune institution. Quatre autres agglomérations urbaines (Desdunes, Ennery, Anse Rouge, La Chapelle) n'ont qu'une seule institution publique.

b) **Disparité rurale/urbaine**

Alors que la population urbaine représente seulement 21,76% (220,685 habitants vivent en milieu urbaine dans le département de l'Artibonite) de la population totale, près de 35% des écoles publiques sont localisées dans des agglomérations urbaines. Le taux de desserte en milieu urbain est donc de 220,685 habitants/54 écoles publiques, soit une école publique en moyenne pour 4086; tandis qu'en milieu rural on a 793094 habitants/102 écoles, soit une école publique pour 7775 habitants.

À part Marmelade, où l'on trouve plus d'écoles publiques en milieu urbain (3) qu'en milieu rural (1), le nombre d'écoles publiques est en général 2 à 4 fois plus élevé dans les autres communes. Aux Gonaïves et à Saint Marc, les proportions écoles rurales/urbaines sont respectivement de 16/15 et 14/11.

c) **Répartition par sexe**

Le nombre de garçons est en général supérieur au nombre de filles fréquentant la même école. En effet, l'analyse du tableau XXVIII

révèle un taux de fréquentation des écoles de 44,9% par les élèves de sexe féminin contre 55.1% pour ceux du sexe opposé.

Au niveau des enseignants de sexe masculin, la répartition par sexe accuse 454 enseignants de sexe masculin pour un total de 891, soit 51% environ. Remarquons que la commune de Dessalines n'a pas d'enseignants de sexe féminin.

3.9.1.2 Répartition par secteur (privé/public)

La répartition par secteur fait ressortir une nette prépondérance du secteur privé qui fournit la majorité des institutions scolaires (préscolaire, primaire et secondaire du département). En 1988, le nombre d'écoles était quatre (4) fois plus élevé dans le secteur privé que dans le public au niveau du département de l'Artibonite; le nombre d'enseignants et d'élèves entre deux (2) à trois (3) fois (réf. tableau XXIX).

Tableau XXIX: Répartition par secteur (des infrastructures et personnels éducatifs) dans le département de l'Artibonite

Niveau/pers	Secteur	Privé		Public		Total
		Nombre	%	Nombre	%	
Préscolaire		171	79,50	44	20,47	215
Primaire		509	79,8	129	20,20	638
Secondaire		379	88,96	47	11,04	426
Élèves		69709	70,27	29486	29,72	99195
Enseignants		2171	73,42	786	26,58	29157
Salles de classe		1149	64,17	642	35,8	1791

Source: Inventaire et analyse de données concernant la démographie, l'éducation, la santé et les services en Haïti, G. Berrouet et A. Verdier, juin 1997

3.9.1.3 Taux de scolarisation (taux brut/net)

Les taux net et brut de scolarisation en 1987-1988, dans le département de l'Artibonite étaient respectivement 36% et 60%. Ces taux sont en-dessous de ceux constatés au niveau national qui étaient respectivement de 44% et 70%. Au niveau du département ces taux sont plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural (réf. tableau XXX).

Tableau XXX: Taux net et brut de scolarisation du département de l'Artibonite selon le milieu

Taux / Milieu	Urbain	Rural	Ensemble de départ
Brut	1.106,50	45,89	59,70
net	65,83	20,95	35,79

Source: Inventaire et analyse de données concernant la démographie, l'éducation, la santé et les services en Haïti, G. Berrouet et A. Verdier, juin 1997

3.9.1.4 Le niveau d'instruction

Selon les données du recensement de 1982 de l'IHSI, 67,59% des personnes (dont 53% sont de sexe féminin) ayant plus de 6 ans, dans le département de l'Artibonite, sont analphabètes. Les individus ayant plus de 50 ans sachant lire et écrire représentaient moins de 8% de la population totale du département. Au niveau de celle-ci:

- 29,1% ont été à l'école primaire (dont 44,38% sont de sexe féminin)
- 4,82% ont été à l'école secondaire (dont 43,4% de sexe féminin)
- 0,09% étaient des universitaires (dont 38,8% de sexe féminin).

3.9.2 Potentialités et perspectives

L'éducation est appelée à jouer un rôle très important dans le développement de la région. Les pouvoirs publics ont un intérêt certain à consolider ce secteur en ce sens qu'il tend à développer les valeurs sociales validées par le système économique et qu'il constitue un instrument susceptible de véhiculer les valeurs de civisme, de démocratie, de paix sociale et de reconstruction nationale si importante pour notre société.

D'autre part, la population du département étant très jeune (plus de 50% ayant moins de 20 ans), donc réceptive et favorable aux idées de changement. L'éducation peut constituer un facteur important pour desservir les contraintes du milieu, notamment, par la formation et la préparation des esprits aux idées de développement.

3.10 LA SANTÉ

Le domaine de la santé publique constitue un outil de développement certain lorsqu'on considère le rôle important des ressources humaines dans la production des biens et services. Au niveau du département de l'Artibonite, l'analyse de la situation sanitaire a été faite en considérant les principaux indicateurs de santé de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Les principaux facteurs dont nous avons tenu compte sont:

- L'espérance de vie à la naissance;
- Le pourcentage de la population ayant accès aux services de santé;
- La couverture des besoins de la population en eau potable;
- Les ressources en personnel médical;
- La capacité des centres hospitaliers à offrir les services médicaux nécessaires (et leur répartition);
- Le taux de mortalité de la population;
- La couverture vaccinale des bébés de moins d'un an; et
- Le taux d'analphabétisme.

3.10.1 La situation actuelle et les contraintes

Le département de l'Artibonite regroupe:

- 13% des institutions de santé du pays (réf. tableaux XXXI/XXXII), soit:
 - . 8% des hôpitaux;
 - . 18% des centres de santé avec lits (CAL);
 - . 11% des centres de santé sans lits (CSL); et
 - . 13% des dispensaires.

Tableau XXXI: Répartition par département des institutions de santé selon le niveau

Département	Nbre d'institutions	Hop	Cal	Csl	Disp	Asile
1. Ouest	235	33	9	82	109	2
2. Sud	71	4	7	8	51	1
3. Sud-Est	36	1	2	4	29	0
4. Nord	52	1	10	10	30	1
5. Nord-Est	23	1	4	1	16	1
6. Nord-Ouest	58	1	7	4	46	0
7. Artibonite	84	4	11	16	52	1
8. Centre	44	2	1	10	31	0
9. Grande-Anse	60	2	9	5	41	3
Total	663	49	60	140	405	9

Source: EERP document de base

Hop: hôpital

CAL: centre de santé avec lits

CSL: centre de santé sans lits

Disp: dispensaire

Tableau XXXII: Répartition par département de la population, des institutions et du personnel de santé selon la catégorie

Département	Population %	Institutions %	Médecins %	Infirmières %	Auxiliaire %
1. Ouest	34,0	35,0	72,5	67	36,0
2. Sud	9,0	11,0	3,9	8,0	14,0
3. Sud-Est	6,5	5,0	2,7	5,0	2,0
4. Nord	11,0	8,0	4,0	7,0	9,6
5. Nord-Est	3,5	3,0	1,9	1,0	4,0
6. Nord-Ouest	6,0	9,0	2,5	4,0	7,4
7. Artibonite	14,0	13,0	9,0	4,0	12,0
8. Centre	7,0	7,0	1,8	1,0	6,0
9. Grande-Anse	9,0	9,0	1,7	3,0	9,0
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

- 9,4% de l'ensemble du personnel de santé disponible dans le pays (réf. tableau XXXIII), soit:

- . 9% des médecins (69 sur un total de 773);
- . 42% des infirmières (33 sur un total de 785);

. 12% des auxiliaires (218 sur un total de 1844).

Il vient en deuxième place, après l'Ouest, pour le nombre d'institutions de santé; et en troisième place, après l'Ouest et le Sud, pour le personnel médical (réf. tableau XXXIII).

Tableau XXXIII: Répartition des lits et du personnel de santé par département

Département	Population 1993	Nbre de lits	Nbre de médecins	Nbre d'infirmières	Nbre d'auxiliaires	Total Personnel
1. Ouest	2,302.723	3,001	561	527	674	1762
2. Sud	631,453	436	30	61	264	355
3. Sud-Est	443,847	180	21	41	42	104
4. Nord	727,612	534	31	52	178	261
5. Nord-Est	238,784	107	15	11	67	93
6. Nord-Ouest	399,528	264	19	29	136	184
7. Artibonite	963,105	596	69	33	218	320
8. Centre	470.275	362	14	9	105	128
9. Grande-Anse	620,673	216	13	22	160	195
Total	6,798.000	5,696	773	785	1,844	3805

Source: Quinquennal MSPP 1995

Malgré la position privilégiée de l'Artibonite par rapport à la plupart des départements du pays, en ce qui a trait aux services de santé, la situation sanitaire dans ce département est loin d'être bonne.

En effet, le personnel et les infrastructures sanitaires disponibles sont nettement insuffisants pour assurer une couverture sanitaire efficace de la population.

L'analyse du tableau XXXIV montre que le taux de desserte en personnel médical et en infrastructure au niveau du département est:

- Au niveau du personnel
 - . 1 médecin pour 14692 habitants

- . I infirmière pour 30721 habitants
- . 1 auxiliaire pour 4650 habitants.

- Au niveau des infrastructures
 - . 1 hôpital pour 144825 habitants
 - . 1 centre de santé avec lits pour 92162 habitants
 - . 1 centre de santé sans lits pour 63361 habitants
 - . 1 dispensaire pour 1,19496 habitants
 - . 1 asile pour plus d'un million d'habitants.

Tableau XXXIV: Taux de densité de la population en infrastructure et personnel médical

	Nombre	Tx de desserte à la populat.	Indice pour 10000 hab.
Population	1,013.779		
Personnel			
Médecin	69	1/14692	0,68
Infirmière	33	1/30721	0,33
Auxiliaire	218	1/4650	2,15
Infrastructures			
Hôpital	7	1/144825	2,06
CAL	11	1/92162	0,11
CSL	16	1/63362	0,15
Dispensaire	52	1/19496	0,51
Asile	1	1/1013779	0,01
Total lits	596	1/1701	5,8

Source: Inventaire et analyse de données concernant la démographie, l'éducation et la santé en Haïti, juin 1997

Cal: centre de santé avec lits

CSL: centre de santé sans lits

De plus ces institutions sanitaires sont sous-équipées et ne répondent pas, pour la plupart, aux normes les plus élémentaires. Les problèmes d'équipements et de matériels, voire de personnel qualifiés, s'y ajoutant, font que la satisfaction des besoins sanitaires de la population ne peut être assurée convenablement.

L'espérance de vie à la naissance ne doit pas être différente de la moyenne nationale qui est de 53 ans (le plus bas de notre hémisphère). De fait, la

population du département est exposée à de nombreux risques de maladies et d'infections qui, associés à un fort taux d'analphabétisme (plus de 70%) et une situation socio-économique précaire, rendent la situation sanitaire très critique.

Les maladies les plus courantes sont: les maladies d'origine hydriques telles que le paludisme, la typhoïde, les maladies diarrhéiques (qui mettent en cause la qualité de l'eau de boisson); les maladies pulmonaires et respiratoires, la malnutrition, les maladies sexuellement transmissibles (MST), les maladies périnatales, les maladies infectieuses et intestinales etc.

3.10.1.1 Répartition spatiale du personnel et des infrastructures sanitaires dans le département de l'Artibonite

Les données globales des tableaux précédents cachent d'énormes disparités en terme de disponibilité des infrastructures et du personnel de santé dans les différentes communes. L'analyse du tableau XXXIV montre que:

- Une très grande partie des infrastructures se concentre aux Gonaïves et à Saint Marc qui détenaient en 1989 41% de institutions de santé, 57% du nombre total de lits d'hôpital. La commune de Saint Michel de l'Attalaye (114.087 habitants) ne dispose pas d'institutions sanitaires disposant de lits. Trois autres communes: Desdunes, Ennery et Grande Saline n'ont pas d'institutions sanitaires avec lits.
- Seuls Gonaïves et Gros Morne dans l'Artibonite, ainsi que Saint Marc et Verrettes dans le Bas Artibonite disposaient d'hôpitaux avec un minimum

d'infrastructures et équipements.

- Des quinze communes du département de l'Artibonite, seule La Chapelle ne disposait pas de bâtiment sanitaire public. Elle reçoit, toutefois, un certain appui du secteur public en personnel médical.

- Les communes de Marmelade, de Terre Neuve, de l'Estère, d'Anse Rouge n'ont encore aucun appui du secteur privé en terme de service de santé.

On constate donc que, géographiquement, le taux de couverture de la population du département de l'Artibonite en soin sanitaire par le secteur public, quoi que faible, est supérieur à celui du secteur privé.

La comparaison des tableaux XXXIV et XXXV montre, une évolution certes dans le nombre d'institutions sanitaires à travers le département qui passe de 56 en 1982 à 84 aujourd'hui. Mais toutes les faiblesses, les disparité et contraintes demeurent.

Tableau XXXV: Répartition spatiale de l'infrastructure sanitaire par commune selon le secteur (public, privé, mixte)

Coppmmunes	Popula- tion en 1989	Infrastructure																		Nbre de lits	
		Hop			CAL			CSL			Disp			C.Spec.			Total				
		Pb	Pv	Mt	Pb	Pv	Mt	Pb	Pv	Mt	Pb	Pv	Mt	Pb	Pv	Mt	Pb	Pv	Mt		Gl
Gonaïves	90,879	1	1	1	1	1		1	1	2	4	1					7	4	3	14	166
Ennery	26020							1					2				1	2		3	
l'Estère	24913				1												1			1	15
Gros Morne	80,023			1							1	1	1				1	1	2	4	34
Terre Neuve	18,672				1												1			1	6
Anse Rouge	20,393				1			1			1						3			3	12
Saint Marc	107,350	1	1						1	2	2						3	2	4	9	156
Verettes	61,247			1	1					1							1		2	3	116
La Chapelle	16,482									1									1	1	11
Dessalines	110,970						1				2	2					2	2	1	5	30
Pet. Riv. De l'Art.	90,948				1												1	2		3	6
Grande Saline	14,936										1	1					1	1		2	--
Desdunes	22,107										1	1					1	1		2	--
St Michel de L'Att.	86,050						1		1		2						1	1		4	--
Marmelade	18,024							1									1			1	10
Total		2	2	3	6	2	1	5	2	6	14	10	3	0	0	0	27	16	13		
Ensemble (Artib.)	789,014		7			9			13			27			0			56			562

Pv: Privé

Pb: Public

Mt: Mixte

Gl: Général

Source: Rapport de diagnostic, Dr. F. Séguin/G. Berrouet, OPS/OMS/BID

3.11 LES SERVICES

Le monde des services est une des principales activités économiques en milieu urbain. Outre les services rendus par les institutions étatiques qui y sont fortement concentrées, on y trouve quantité de dépôts de nourriture, de bars, de restaurants, d'hôtels, de loterie, de stations services, de boutiques d'articles divers, de studios.. Leur nombre varie d'une ville à l'autre en fonction de la population de celle-ci et de leur niveau d'activités commerciales intercommunales et régionales. Leur nombre et leur apport réel, quoiqu'important, sont difficilement chiffrables.

Au niveau du secteur plus formel des services, le département inclut des banques, des coopératives et des caisses populaires. L'État, outre ses institutions et les réseaux d'éducation et de santé, y maintient également des tribunaux et prisons.

3.11.1 Les banques

Toutes les institutions financières du département de l'Artibonite sont localisées aux Gonaïves, à l'Estère et à Saint Marc:

- . Quatre (4) banques sont présentes aux Gonaïves, à savoir la Banque Nationale de Crédit, la banque de Crédit Agricole, la Banque de l'Union Haïtienne et la Fondation Haïtienne de Développement;
- . Trois (3) banques sont présentes à Saint Marc, à savoir la Socabank, la Fondation Haïtienne de Développement et la Banque Nationale de Crédit; et
- . Une (1) banque à l'Estère, à savoir la Socabank.

3.11.2 Les coopératives et les caisses populaires

En 1986, le département de l'Artibonite regroupait 20 des 249 coopératives du pays (soit 8% en activité. Le nombre des membres actifs étaient de 2,043.

Dix (10) ans plus tard, l'Artibonite occupait le 6ème rang par rapport au nombre total de coopératives et de caisses populaires du pays. Il regroupait toujours 8% des 778 coopératives et 13% des 295 caisses populaires recensées.

3.11.3 Les tribunaux

Trois (3) niveaux de tribunaux se retrouvent dans le département de l'Artibonite: la Cour d'Appel, les tribunaux de première instance et les tribunaux de Paix.

La commune des Gonaïves est le siège d'une des cinq (5) Cours d'Appel du pays. Le département de l'Artibonite est aussi le siège de deux (2) des quinze (15) tribunaux de première instance du pays. Ces tribunaux sont localisés aux Gonaïves et à Saint Marc.

Port-de-Paix, qui est le siège d'un troisième tribunal de première instance qui relève des Gonaïves, ne fait pas partie du département de l'Artibonite.

Le département de l'Artibonite regroupe 21 tribunaux de Paix sur les 162 répartis à travers le pays, soit 13% des tribunaux du pays:

- . Onze (11) tribunaux de Paix dépendant du tribunal de première instance des Gonaïves.

3.11.4 Les centres de détention (prisons)

Dans le département de l'Artibonite (jusqu'en 1996), les centres de détention étaient localisés dans neuf (9) communes à savoir: Gonaïves, Gros Morne, Anse Rouge, Saint Michel de l'Attalaye, Saint Marc, Petite Rivière de l'Artibonite, Verettes, Dessalines et Desdunes. Ce sont des prisons civiles et préventives à la fois pour adultes et enfants (voir tableau XXXVI).

Tableau XXXVI: Répartition et état des infrastructures des centres de détention dans le département de l'Artibonite

Localisation Département Artibonite	Centre de détention	H	F	Enf.	Total	Dortoir	Cellule	Santé	Toilette	Réfec- toire	Adm.	Supp.	Autres	Référence /Type
Commune (total)	15													
	Gonaïves				30		18	Disp.	Bonne	Passable				APENA-Civile
Commune (urbain)	Gros Morne						2							Civile
Sect. Comm. (Total)														
Sect. Communales														
1	St Michel de l'Attalaye						2							Préventive
2	Anse Rouge				9		1	Disp.	Bonne					
3	Saint Marc	79	8	0	87		14	Disp.	Bonne	Passable				APENA/Civile
4	Petite Rivière de l'Artibonite						1/1							Civile
5	Verrettes					1	1/1							Préventive
6	Dessalines	4					3							Civile
7	Desdunes	3					2							

Source: Analyse et collecte de données concernant la démographie, l'éducation, la santé et les services en Haïti PNUD/CNUEH-Habitat/MPCE/HAI-94-016, G. B. Durand et A. Verdier, juin 1997

H: Homme F: Femme Enf: Enfant

3.11.5 Les services sociaux

Aucun chiffre n'est présentement disponible sur le nombre et la localisation des services sociaux: centres d'accueil, centre d'hébergement, crèches, orphelinats et cantines populaires.

3.12 LE TRANSPORT

3.12.1 Le transport routier

Le département de l'Artibonite dispose d'un réseau routier de 125.2 kms de route nationale, de 411.2 kms de routes départementales et de 106.1 kms de routes secondaires agricoles. Seule la route nationale no. 1 est asphaltée. Toutefois, certains tronçons sont en très mauvais état, faute d'entretien.

Les routes départementales sont généralement en terre battue, rendant les communications très difficiles. Certains axes routiers ne sont voitureables que par temps sec et d'autres nécessitent la marche à pied ou le transport à dos d'âne.

La route nationale no.1 traverse Saint Marc et Gonaïves en allant vers le Cap-Haïtien.

Les routes départementales sont au nombre de trois:

- 1) Une première relie Pont Sondé et Mirebalais, en passant par Verrettes et La Chapelle.
- 2) Une seconde relie Gonaïves et Port-de-Paix, en passant par Gros Morne.
- 3) La troisième relie Ennery et Hinche, en passant par Saint Michel de l'Attalaye.

En saison sèche comme en saison pluvieuse, elles sont difficilement praticables. Il n'existe pas de route reliant les sections communales entre elles. L'état de ces sentiers est médiocre. En ce qui à trait au drainage, il est inexistant. La vitesse de base varie entre 20 à 50 km heure pour les routes en terre ou en gravier.

Il n'existe aucune gare routière au niveau du département. Les stations sont en pleine rue. Selon la destination, les bus, les mini bus, les camions et tap-tap, sont et se regroupent en des points distincts, souvent mal appropriés.

3.12.2 Le transport maritime et aérien

Deux ports principaux, situés aux Gonaïves et à Saint Marc, desservent le département pour le transport des marchandises et pour le cabotage. Les autres villes côtières de moyenne importance, pratiquant le cabotage, sont Grande Saline dans le bas Artibonite et Anse Rouge dans le haut Artibonite.

Au Gonaïves, l'ancien quai de la Reynolds pourrait être réutilisé à des fins industrielles et commerciales.

Il n'existe aucun aéroport au niveau du département. La piste d'atterrissage située aux Gonaïves est quant à elle non-pratiquable.

4.- LE CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT DU DÉPARTEMENT DE L'ARTIBONITE

Les décideurs politiques en matière de développement régional, qui se sont succédés en Haïti, en ressortent le plus souvent perplexes. Il s'agit pour eux d'assurer une meilleure répartition des activités humaines par l'établissement d'une politique organisée de la localisation géographique des investissements. Cela devrait aboutir à une répartition territoriale satisfaisante du pays sur le plan national.

Les analyses qui paraissent pertinentes pour la détermination des choix des pouvoirs publics sont peu nombreuses. Pourtant, les macro-décisions de ces derniers ont un impact certain. Des principes pour guider ces interventions publiques seraient nécessaires. Plusieurs stratégies de développement considèrent le département de l'Artibonite comme une région pivot dans un contexte de développement régional du pays en raison de sa position géographique centrale par rapport à quatre (4) autres départements d'importance du pays: l'Ouest, le Nord, le Centre et le Nord Ouest.

Le présent chapitre propose un concept opérationnel pour la politique de développement et d'aménagement de l'Artibonite. Sont mises en relief les forces économiques, les multiples contraintes et incitations qui agissent sur le développement de la région.

Alors que les contraintes restreignent le champs du possible, la rencontre-même aléatoire des incitations variées va privilégier celles qui se renforcent mutuellement. C'est la synergie résultante de ces jonctions qui dynamiserait le Développement.

4.1 LES GRANDES CONTRAINTES

Au niveau du département de l'Artibonite, on a identifié quatre (4) contraintes majeures qui restreignent le «Champ du possible». Tout programme ou politique de développement viable doit nécessairement intégrer une stratégie visant à desserrer voire lever ces contraintes.

4.1.1 L'Énergie

La satisfaction des besoins énergétiques constitue une contrainte importante dans le développement socio-économique de la zone. D'une part, l'utilisation abusive des ressources ligneuses comme source d'énergie conduit à des désastres écologiques causés par le déboisement (Réf 3.7). D'autre part, l'énergie électrique qui est considérée comme un outil indispensable pour une relance des activités économiques (installation de petites et moyennes industries, développement de l'agro-industrie, possibilités de conservation de produits maraîchers à haute valeur ajoutées.) est d'utilisation limitée. Alors que, les villes qui bénéficient du courant électrique sont desservies par un réseau et un service inefficace avec un rationnement de plus en plus sévère, six autres communes du département ne disposent d'aucune infrastructure électrique.

4.1.2 Le transport

Du fait de ses inter relations avec tous les autres secteurs, les contraintes du secteur transport ont un impact certain sur les activités économiques de la zone (le département de l'Artibonite et ses environs).

En effet, la plupart des denrées agricoles périssent sur place par manque ou absence de voie de pénétration pour favoriser l'écoulement des produits. Il s'ensuit alors une diminution des prix de ces produits très défavorable aux agriculteurs. Cela favorise également la migration vers les centres urbains

les plus proches.

La faiblesse du réseau routier rend également difficile l'accès aux services de santé, les possibilités d'aménagement touristique, le développement de l'Industrie et les services etc...

4.1.3. L'Environnement

Un des problèmes les plus urgents de notre époque est la relation entre l'Environnement et le développement. Le développement étant ce que nous faisons des ressources à notre disposition pour améliorer notre vie, mais chacune des nos entreprises modifie l'environnement et ses ressources, c'est le développement de l'homme qui en souffre.

Au niveau du département de l'Artibonite, la problématique de l'environnement a été soulevé en plusieurs fois par des intervenants oeuvrant dans ce domaine. A l'instar de l'ensemble du pays, le département fait face à une véritable dégradation de son environnement dans toutes ses facettes : Physique (détérioration des principaux bassins-versants, érosion accélérée, déforestation...), sociale (bidonvilisation, migration incontrôlée, détérioration de l'environnement urbain), économique (baisse de fertilité des sols ; la détérioration des principaux sites historiques et touristiques)... Cette situation provoque un irréversible déséquilibre perturbant tous les chaînons qui pérennisent la vie.

4.1.4 Migration

Le phénomène migratoire, comme partout ailleurs, est dû à la recherche d'un mieux être collectif, aux déséquilibres des services de bases offerts à la population, tels que: Santé, Education, Electricité, Eau potable, logement; et à la recherche d'une certaine stabilité économique (emploi).

Le manque d'infrastructure et d'équipements nécessaires à travers la grande majorité des communes, telles que: Anse Rouge, Terre Neuve, Marmelade, La Chapelle, Grande Saline, Desdunes etc.. Une exode rurale a prit de l'ampleur depuis les 15 dernières années. Ces villes ne bénéficient pas suffisamment de services de bases, les habitants en majorité se retrouvent concentrés à travers la capitale du pays. Deux villes d'importance, St-Marc et Gonaïves et même à l'étranger dans des conditions souvent périlleuses.

Depuis les 10 dernières années, de nombreux bidonvilles et des zones marginales croissant à une vitesse incontrôlable. Si la tendance se maintient d'ici l'an 2005, la gestion des villes des Gonaïves, de St-Marc et de Verrettes risque d'être complètement incontrôlable. Les services offerts s'y accroissent beaucoup moins vite que la population.

Ce phénomène provoque déjà une mauvaise occupation du sol, ce qui accentue les risques d'érosion; le nombre des constructions anarchiques; une pénurie d'eau potable; des problèmes d'assainissement, de Santé, de prostitution, de chômage et souvent des tensions sociales de toutes natures. Par ailleurs de bonnes zones agricoles sont désormais loties.

4.2 LES ZONES D'INTÉRÊT ET LES GRANDS POTENTIELS

Dans la recherche d'une logique de causalité spatiale pour expliciter les forces économiques qui pourraient favoriser le développement dans la région nous avons identifié 5 principaux secteurs d'activités : L'Agriculture, le Tourisme, La Pêche, les Mines et les Carrières.

4.2.1 L'Agriculture

L'importance du secteur agricole dans les plans de développement est évidente. L'enseignement majeure de l'histoire économique est que le dégagement de surplus par les agriculteurs fournit des fonds de subsistance qui permet le développement des autres activités ; la création des villes, le développement de l'industrie...

De par ses potentialités agricoles, le département de l'Artibonite peut constituer un véritable pôle de développement. Selon une étude réalisée par la FAO en 1996, l'Artibonite produit 80% de la production rizicole nationale et on estime qu'il a la capacité d'assurer une entière autosuffisance nationale pour la consommation de ce céréale. Le département produit également des quantités appréciables d'autres denrées telles que le maïs (70.000 ha), le sorgho (55,000.00 ha), le pois et le haricot (sur 30.000.00 ha) la canne-à-sucre (10,000.ha).

Les principaux potentiels de production se situent au niveau : des plaines de l'Artibonite, de l'Estère ; des Gonaïves, de Colombier et de l'Arbre ; de la vallée de l'Artibonite, des Savanes Diane, Désolée et Zombie; à cause de leur facilité d'irrigation (Ref, 3.1.1.2).

Le Département possède également un énorme réseau hydrographique avec plusieurs cours d'eau d'importants, tels que le Fleuve de l'Artibonite, la rivière Canot, les 3 rivières, les rivières Mancelles, La quinte, l'Estère et

Montrouis. La nappe aquifère sous-jacente au Morne d'Eau est considérée comme la plus grande réserve d'eau souterraine du pays. Les réserves aquifères de Montrouis et de Verrettes sont également assez importantes.

Au niveau de l'agro-industrie, les potentiels du département sont assez appréciables. La plupart des communes regorgent de produit pouvant faire l'objet d'exploitation agro-industrielle. On retrouve également des cultures à haute valeur ajoutée dans une perspective d'exportation. Le tableau suivant présente les potentiels agro-industriels, les cultures à haute valeur ajoutée ainsi que leur localisation dans le département.

Tableau XXXVII: localisation des potentiels agro-industriels et des cultures a haute valeur ajoutée au niveau de la région de l'Artibonite

Potentiel Agro-industriel	Localisation
Canne-à-Sucre	Saint Michel de l'Attalaye
Café, Fruits	Marmelade
Mangue	Gros-Morne
Sel	Anse-Rouge, Desdune, Gonaïves, Grande Saline
Aubergine (HVA)*	Gonaïves
Echalote (HVA)	Anse-Rouge
Ail (HVA)	Gros-Morne
Tomate & Oignon (HVA)	Marchand Dessalines
Café (HVA)	Petite Rivière de l'Artibonite

HVA: Culture en haute valeur ajoutée

4.2.2 Le Tourisme

L'Industrie touristique, si elle est exploitée rationnellement, peut constituer un facteur de développement assez important pour le département compte tenu des énormes possibilités dont dispose ce dernier dans le domaines.

a) Aspect historique

La région de l'Artibonite est la principale région du pays, après le Nord où l'on retrouve le plus grand nombre et les plus importants vestiges nationaux. Pourtant, la plupart de ces monuments restent inconnus par la population et se trouvent dans un état de dégradation avancé. Le tableau XXXVIII présente les principaux monuments historiques du département et leur localisation.

<u>Monument Historique</u>	<u>Localisation</u>
Forts du Roi Henry Christophe	Petite Rivière de l'Artibonite
La Crête-à-Pierrot	Petite Rivière de l'Artibonite
Le Mémorial de l'Indépendance	Ennery
La Maison de Pauline Bonaparte	Anse-Rouge
La Maison de Jn Jacques Dessalines	Marchand Dessalines
Le Monument Charlotin Marcadiou	Marchand Dessalines
Le fort Blokos	St-Marc

b) Cadre naturel attrayant

Un peu partout à travers le département de l'Artibonite on dénombre divers sites et paysages naturels et attrayants qui pourraient faire la joie des visiteurs. Soulignons notamment:

Plus de 55 Kms de Plages dont

- 20kms de Gonaïves à Anse Rouge (Zone Lapierre)
- 10kms à Grande saline
- 25kms de Montrouis à St-Marc

Des sites d'intérêt tels que:

- . La Grotte Francisque à St-Michel de l'Attalaye
- . La grotte Dufour à Marmelade
- . La grotte Jeanzinga à Marchand Dessalines

Des sites naturels tels que:

- . Les Sources Chaudes à Anse Rouge
- . La Cascade de la rivière Barrade à Marmelade
- . Le Confluent des rivières Yobel, Canot et La Lomas adjacent à une cascade (au niveau de St Michel de l'Attalaye)
- . Le plateau des Goyaviers à St-Marc.

c) Des événements culturels d'importance

Plusieurs «*fêtes champêtres*», associées à certains événements socio-culturels comme «Fêt Souvnans» (Fête de Souvenance), le «rara»..., font du département de l'Artibonite le principal centre d'attraction du pays à certaines dates de l'année. Les *fêtes champêtres* considérées comme les plus attractives au niveau du département sont:

- . 25 avril la fête de St-Marc
- . 8 mai la fête de St-michel à st-Michel de l'Attalaye
- . 12 août fête de St-Claire à Marchand Dessalines
- . 8 septembre fête de la Nativité aux Verettes
- . 30 septembre fête St-Jérôme à la Petite Rivière de l'Artibonite
- . 4 novembre fête St-Charles aux Gonaïves

10 janvier fête de St-Guillaume à La Chapelle

4.2.3 La pêche

Avec environ 60 kilomètres de côtes, le département de l'Artibonite possède des possibilités de pêche assez grandes. Toutefois, les principales zones de pêche sont malheureusement peu ou pas exploitées. En raison de l'absence d'équipement et d'infrastructures permettant la pêche industrielle et la pêche en haute mer.

Au niveau du département, la pêche est surtout pratiquée à l'échelle artisanale à travers ses 5 villes côtières: Saint Marc, Grande Saline, Desdunes, Anse Rouge et Gonaïves. Les zones ayant les potentiels les plus élevés étant les baies de Grande Saline, des Gonaïves et d'Anse Rouge.

D'autre part, la pêche en eau douce semble avoir un certain développement dans la zone. Pratiquée surtout, au niveau du Bas Artibonite, en différents points du Fleuve de l'Artibonite et de Pont Sondé, elle constitue la principale source de revenu pour plusieurs familles.

4.2.4 L'énergie

Le département de l'Artibonite possède d'énormes possibilités pour l'installation de micro-centrales hydro-électriques.

Le potentiel hydro-électrique est de 49,7 megawatts et la capacité thermique de 60 megawatts. Soit plus de la moitié de la quantité d'énergie électrique totale qu'utilise actuellement le pays (200 megawatts environ). On signale, entre autres, le potentiel de la rivière Canot qui pourrait augmenter la capacité hydro-électrique initiale.

Par ailleurs, plus de la moitié de la puissance électrique actuelle du

département n'est pas fonctionnelle alors que de nombreuses rivières d'importance ont été identifiées (voir section ressources en eau).

4.2.5 Les mines et les carrières

Plusieurs prospections géologiques, réalisées au cours des 20 dernières années par le Bureau des Mines et de l'Énergie, ont révélé un énorme potentiel du département de l'Artibonite dans ce domaine (voir section 3.2). L'exploitation rationnelle de ces sites pourrait favoriser un développement socio-économique certain de la «région» nord du pays.

Soulignons, notamment, l'exploitation des importants bassins de sel marin dont l'exploitation pourrait favoriser des générations de devises appréciables et un essor de l'activité économique. D'autres ressources minières et carrières identifiées à travers le département sont susceptibles de produire les mêmes effets. Le tableau suivant indique les principales mines et carrières du département ainsi que leur localisation.

Tableau: XXXIX Type et localisation des principales mines et carrières du département de l'Artibonite

Localisation	Types de ressources
Gonaïves	Cuivre, ciment, calcaire de sable, bauxite, sel
Anse Rouge	Sel, Calcaire
Gros Morne et Terre Neuve	Calcaire de sable, cuivre, or
St Michel de l'Attalaye, Marmelade	Guano
La Chapelle	Argile
Ennery et Marchand Dessalines	Calcaire

Source: Enquête de terrain

4.3 LES INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT

En se référant aux différents secteurs analysés, nous avons dégagé les indicateurs suivants qui donnent une idée de la situation socio-économique du département. Les critères appliqués sont logiques, dans la mesure où les chiffres indiquent les disponibilités en «infrastructures économiques et sociales» et le niveau de l'activité économique.

- Industrie et commerce
 - . Pourcentage de la population active concernée par les activités industrielles: 5,59% dont 3,45% en milieu urbain et 2,14% en milieu rural
 - . 2 ports maritimes internationaux (aux Gonaïves et à Saint Marc) dont l'un (celui de Saint Marc) des 3 ports maritimes les plus rentables du pays.
 - . 2 des 4 plus gros marchés régionaux du pays (ceux de l'Estère et de Pont Sondé).

- Habitat
 - . Taux d'occupation des logements 6,5 personnes/logements
 - . Environ 50% des maisons en milieu rural ne sont constituées que de 2 pièces.
 - . Plus de 43% des maisons n'ont ni fausses d'aisance, ni latrines.

- Eau potable
 - . Taux moyen de desserte en eau en milieu urbain 55% en 1989, 4% en 1995.
 - . Taux de desserte par commune: 37% en 1987

- . Nombre de villes desservies en 1995: 10
- . Nombre de communes desservies en 1995: 15

- Énergie
 - . Production électrique du département 14.710 kw.
 - . Nombre de villes desservies par réseau électrique: 10
 - . Pourcentage moyen des maisons éclairées à l'électricité: 33%

- Communications
 - . 1 ligne téléphonique /432 habitants
 - . 4 stations de télédiffusion et un station de radiodiffusion.

- Éducation
 - . Taux de scolarisation:
 - Taux net: 35,79% dont 65,83% en milieu urbain et 70,95 en milieu rural
 - Taux brut: 59,70 dont 106,5% en milieu urbain et 45,89% en milieu rural
 - . 1 école/4086 habitants
 - . 67,7% d'analphabètes (indicateurs de plus de 6 ans), en 1982.
 - . 0,09% des habitants sont des universitaires.

- Santé
 - . Espérance de vie à la naissance: 53 ans en 1995
 - . Infrastructures sanitaires disponibles pour chaque bassin de population de 10000 habitants
 - 0,07 hôpitaux
 - 0.11 centre de santé avec lits

- 0,15 centre de santé sans lit
 - 0,51 dispensaire
 - 5,8 lits d'hôpitaux
- .
- Personnel sanitaire pour chaque bassin de population de 10000 habitants
- 0,68 médecin
 - 0,33 infirmière
 - 2,15 auxiliaires
- Les services
- .
- 8 institutions financières réparties dans 3 communes: Gonaïves, Saint Marc et l'Estère.
- .
- 63 coopératives en activités avec plus de 2000 membres actifs et 39 caisses populaires.
- .
- 2 tribunaux des premières instances (aux Gonaïves et Saint Marc) et 21 tribunaux de Paix (réparties dans l'ensemble des communes).

4.4 LES ASPIRATIONS DE LA POPULATION

De façon générale, la population souhaite:

- Que l'État soit beaucoup plus responsable, plus dynamique et surtout plus présent au niveau des sections communales. Un meilleur contrôle et une meilleure coordination des programmes et projets de développement des organisations non gouvernementales et du secteur privé est également souhaité.
- Que la population participe au niveau des prises de décision, d'orientation et de développement au niveau local et communal. Plus particulièrement, le plan d'action de la population souhaité par ordre de priorité est la suivante:
 - . Transport et énergie
 - . Environnement
 - . Agriculture
 - . Éducation

4.4.1 Transport - Énergie

- Réhabilitation des routes d'importance
- Construction des routes agricoles
- Réhabiliter les centrales et réseaux électriques existants
- Installer des micros centrales à travers les zones à potentiel

4.4.2 Environnement

- Campagne de sensibilisation et programme de reboisement en

utilisant des arbres fruitiers

- Protection des sites naturels, des côtes et berges
- Protection des bassins versants et des rivières

4.4.3 Agriculture

- Réhabiliter et construire des canaux d'irrigation et d'arrosage
- Nécessité d'intrants, d'outils, accès aux crédits agricoles et d'encadrement technique
- Réforme foncière.

4.4.4 Éducation

- Installer des matériels et équipements à travers les bâtiments scolaires existants
- Création des centres et programmes d'alphabétisation
- Augmentation du nombre de professeurs qualifiés à travers les communes et fournir aux personnels enseignants une condition de travail acceptable
- Construction des écoles professionnelles mixtes à travers les arrondissements.

4.5 LE CONCEPT

4.5.1 Les grandes orientations

4.5.2 Les stratégies d'intervention et actions prioritaires

4.5.2.1 La stratégie

La stratégie proposée pour le développement économique et social du département de l'Artibonite est axée sur:

- La structuration du secteur informel, il faut considérer que la progression de ce secteur depuis les 15 dernières années est liée à la situation de l'emploi, qui n'a donc jamais cessé de se détériorer: exclusion des forces productives du marché de l'emploi, exclusion de la croissance, exclusion des services essentiels, en somme exclusion du développement. Suite aux mesures imposées par les programmes de l'ajustement structurel: réduction des dépenses publiques, diminution des salaires, et surtout compressions drastiques dans le personnel de l'administration publique et des entreprises publiques, le secteur informel se charge désormais de récupérer les exclus du marché de l'emploi.

Dans les circonstances actuelles, cette situation doit nous amener à percevoir le processus de développement dans une nouvelle perspective. Elle doit amener l'État et les organismes de financement à être plus attentif à ce secteur jusque là ignoré et abandonné. Il ne s'agit pas de forcer son intégration à travers le seul système fiscal, mais d'aider à sa structuration pour un fonctionnement et un rendement optimal.

- Élaborer des plans d'urbanisme en identifiant les principales

zones industrielles et commerciales, stimuler l'investissement en offrant des primes d'éloignement pour un développement économique durable.

- Planifier la répartition des services de base à la population et le développement et la localisation des réseaux d'infrastructures en fonction des bassins de population.
- À partir des potentiels hydro-électriques déjà identifiés, localiser les besoins actuels et projetés en énergie.
- développer l'agro-industrie et identifier les marchés potentiels en priorisant les produits à haute valeur ajoutée.

Le développement doit nécessairement passer par une croissance économique avec pour objectif essentiel, l'établissement d'une base économique solide et efficace par la mise en valeur des richesses naturelles et du potentiel humain du département, elle doit inclure:

- La réhabilitation des principales axes routières d'importance régionales pour le développement économique.
 - . Saint Michel de l'Attalaye / Pignon / Saint Raphaël
 - . Saint Michel de l'Attalaye / Marchand Dessalines / Petite Rivière de l'Artibonite / Verrettes
 - . Gonaïves / Plaisance
 - . Gros Morne / Pilate
 - . Saint Michel de l'Attalaye / Maïssade
 - . Pont Sondé / Mirebalais
 - . Saint Marc / Gonaïves
- Stabiliser les populations, satisfaire les besoins en énergie pour la croissance économique.

- . Réhabilitation des centrales électriques existants et augmentation des réseaux.
 - . Créer des micros centrales hydro-électriques; Saint Michel de l'Attalaye, Gros Morne, Verrettes etc...
 - . Définir une stratégie d'électrification des zones rurales.
- Limiter les migrations, protéger les zones agricoles pour l'augmentation de la production.
- . Construction et réhabilitation des canaux d'irrigation: Plaine de l'Arbre (Anse Rouge), Savane Diane (Saint Michel de l'Attalaye).
 - . Protéger et gérer les ressources en eau, favoriser la construction de lacs collinaires.
 - . La réforme foncière et l'encadrement technique
 - . Développer et implanter des activités de transformation agro-industrielle dans les communes à principales cultures d'importance nationale.
 - . La rationalisation des activités de pêche dans les principales zones côtières en favorisant des coopératives de pêche et en construisant des ports de cabotage.
- Développer le tourisme en mettant en valeur les potentiels de plage déjà identifiés. Définir une stratégie pour valoriser les attraits culturels, les principaux monuments historiques, les sites naturels, les patrimoines architecturaux et les vues panoramiques.
- . Dans le Bas Artibonite, ce sont:
 - Le palais impérial Palais 365 portes du Roi

Christophe

- Les forts: La Crête à Pierrot, Blokos, Jean

ERROR: syntaxerror
OFFENDING COMMAND: %ztokenexec_continue

STACK:

-filestream-